

Rapport d'activités 2019





Le mot de la Présidente

La notion de programme partenarial inscrite dans l'ADN de nos agences est primordiale, c'est dans ce cadre que notre équipe pluridisciplinaire intervient désormais dans un espace centre franc-comtois défini par notre pôle métropolitain.

Alors, synthétiser une année entière de l'activité de l'agence relève du défi ! Il est très difficile de hiérarchiser les projets conduits ; leurs échelles sont tellement variées : du quartier à la grande région, sans que nous ne puissions définir quelle étude serait plus intéressante...

Certaines sont opérationnelles, d'autres prospectives ou d'observation, toutes accompagnent l'élu(e) dans sa décision. Les missions d'animation sont, elles aussi, intéressantes et de plus en plus plébiscitées, elles donnent du sens aux observatoires conduits par l'agence et permettent d'évaluer les politiques publiques et bien entendu de mieux appréhender le travail restant à accomplir.

Ainsi, l'AUDAB, en 2019, a poursuivi la mise en œuvre des orientations pluri-annuelles de travail, articulées, comme vous le savez, autour de trois grands chapitres qui déterminent le sens de l'activité défini pour les années 2017-2019 : l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires, l'urbanisme et l'aménagement des communes et intercommunalités et enfin l'animation de la connaissance, des méthodes, des compétences et des valeurs.

En parallèle, notre projet d'agence avance à grand pas, il s'est concrétisé encore récemment avec l'adhésion du territoire lédonien, du val de Morteau, par exemple... L'agence est donc fière de s'investir au profit de ces nouveaux territoires, d'avoir gagné leur confiance en œuvrant activement à la planification, aux réflexions d'aménagement du territoire en portant les intérêts durables communs et l'harmonisation des politiques publiques, sans nier la spécificité de chaque territoire.

Les attentes des habitants, face aux adaptations, aux mutations, sont fortes, l'élu(e) est sollicité(e) de toute part, l'enjeu est grand ! Nous avons collectivement à relever ces défis et l'agence d'urbanisme a toute sa place dans ces réflexions majeures. Il faut oser anticiper les prochaines évolutions, oser parler de l'urbanisme commercial, oser évoquer la décroissance et ne pas forcerment la vivre comme une fatalité, oser évoquer les friches industrielles, les isothermes... et bien sûr proposer des alternatives.

Notre implication au sein du SRADDET, en lien avec les 3 autres agences de notre région Bourgogne-Franche-Comté, permet également de déployer une ingénierie territoriale collaborative, c'est primordial.

Depuis que je préside l'agence, je m'investis dans le réseau FNAU dont je suis vice-présidente afin de construire progressivement la notoriété des savoir-faire de l'AUDAB et de mettre en lumière notre territoire. Analyser la portée des nouvelles lois, alerter et nourrir des expérimentations, les parlementaires, les institutions, partager les expériences, les dispositifs nous enrichissent et participent à faire connaître l'excellence de nos territoires.

À l'occasion de cette dernière édition de mon mandat, je souhaite adresser mes remerciements sincères à l'attention de l'ensemble des salariés(es) de l'agence qui toutes et tous s'impliquent dans leur dossier avec conviction et application.

« Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible », disait Antoine de Saint-Exupéry, c'est le cœur de l'action de l'AUDAB : rendre l'avenir possible, celui que nous aurons défini ensemble !

Catherine BARTHELET,

Présidente de l'AUDAB,
vice-présidente de la FNAU

1^{er} collège Membres principaux

Grand Besançon Métropole :
Catherine BARTHELET, Pascal CURIE,
Michel LOYAT, Pascal DUCHEZEAU,
Christian MAGNIN-FEYSOT,
Serge RUTKOWSKI,
Anthony POULIN, Olivier LEGAIN,
Jean-Claude PETITJEAN

SMSCoT de l'agglomération bisontine :
Gérard GALLIOT, Martine DONEY,
Pascal ROUTHIER, Didier AUBRY,
Françoise PRESSE

Commune de Besançon :
Nicolas BODIN, Frédéric ALLEMANN,
Pascal BONNET

État : Christian SCHWARTZ,
Arnaud BOURDOIS

2^e collège Membres de droit

Conseil départemental du Doubs :
Jacqueline CUENOT-STALDER

Conseil Régional Bourgogne-
Franche-Comté : Saliha M'PIAYI

Communauté de communes Loue Lison :
Michèle BEAUVAIS

Communauté de communes du Val
Marnaysien : Yann BEURAUD

Communauté de communes du Pays
de Montbozon et du Chanois :
Monique GAUTHIER

Syndicat mixte du Pôle métropolitain
Centre Franche-Comté :
Patrick ELVEZI

Communes de l'aire urbaine
de Besançon, hormis Besançon :
Dominique DUCASSE pour Amagney,
Françoise GALLIOU pour Audeux,
Jacques CANAL pour Les Auxons,
Brigitte MULIN pour Avanne-Aveney,
Michel PIDANCET pour Beure,
Gilles ORY pour Bonnay, Rémy LUCAS
pour Boussières, Alain BLESSEMAILLE
pour Braillans, Michel LE TENO
pour La Bretenière, Claude DORIER
pour Busy, Didier PAINÉAU pour
Byans-sur-Doubs, Sandrine ARNAUD
pour Chalèze, Christian MAGNIN-
FEYSOT pour Chalezeule,
Jean-Luc BAILLY pour Champagny,
Patrick FENOLLAR pour Champoux,
Florent BAILLY pour Champvans-
les-Moulins, Philippe GUILLAUME
pour Châtillon-le-Duc,
Bernard VOUGNON pour Chaucenne,
René GIRARD pour Chemaudin-et-Vaux,
Jérôme SERDET pour La Chevillotte,
Corinne LAMARCHE pour Chevroz,

Les représentants de
L'Assemblée
générale
au 31 décembre 2019



Martine LEOTARD pour Dannemarie-
sur-Crête, Fabrice TAILLARD
pour Deluz, Valérie SALGADO
pour Devecey, Yves GUYEN pour
École-Valentin, André AVIS pour
Fontain, Jean-Louis BAULIEU pour
Franois, Christophe DEMESMAY pour
Genes, Jean-Claude PETITJEAN
pour Geneuille, François LOPEZ pour
Grandfontaine, Jean BOSIA pour
Le Gratteris, Jean-Philippe DEVEVEY
pour Larnod, Bernard LOOTEN pour
Mamirolle, Michel GROSJEAN pour
Marchaux-Chaufontaine,
Daniel PARIS pour Mazerolles-le-Salin,
Philippe PERNOT pour Merrey-Vieilley,
Ada LEUCI pour Miserey-Salines,
Pierre CONTOZ pour Montfaucon,
Alain PLUMET pour Montferrand-
le-Château, Yves FILET pour Morre,
Frédéric SALVI pour Nancray,
Cyril VEY pour Noironte,
Bernard BOURDAIS pour Novillars,
Pascale BOILLOT pour Osselle-Routelle,
Daniel GAUTHEROT pour Palise,
François BELOT pour Pelousey,
Thierry RUFFIN pour Pirey,
Annie SALOMEZ pour Pouilley-les-
Vignes, Frank LAIDIÉ pour Pugey,
Véronique BALLEZ pour Rancenay,
Thierry BEAUMONT pour Roche-lez-
Beaupré, Pascal ROUTHIER pour
Saint-Vit, Emilio JUAREZ pour Saône,
Valérie BRIOT pour Serre-les-Sapins,
Philippe PICHÉRY pour Tallenay,
Roger MASSON pour Thise,
Jean-Paul MICHAUD pour Thoraise,
Denis JACQUIN pour Torpes,
Elisabeth RODRIGUES pour Vaire,
Catherine CUINET pour La Vèze,
Christiane ZOBENBULLER pour
Vieilley, Léon PATUROT pour
Villars-Saint-Georges, S
ylvain DOUSSE pour Vorges-les-Pins.

3^e collège Membres adhérents après agrément dit "territoire élargi"

Pôle d'équilibre territorial et rural
(PETR) du Pays Horloger :
Jean-Marie BINETRUY

Pôle d'équilibre territorial et rural
(PETR) du Pays Graylois :
Frédéric HENNING

Pôle d'équilibre territorial et rural
(PETR) du Pays Lédonien :
Patrick ELVEZI

L'Espace communautaire Lons
Agglomération (ECLA JURA) :
Michel FISCHER

Syndicat Mixte du Pays du Haut-
Doubs : Daniel DEFRASNE

Communauté de communes du
Pays de Montbozon et du Chanois :
Monique GAUTHIER

Communauté d'agglomération
de Vesoul : Alain CHRETIEN

Communauté de communes du Val de
Morteau : en attente de nomination

Commune de Gray :
Christophe LAURENÇOT

Commune de Lavans-lès-Saint-Claude :
Isabelle DUNOD

4^e collège Membres adhérents après agrément dit "partenariat élargi"

Caisse des Dépôts et Consignations :
Jean-Philippe SARRETTE

Chambre interdépartementale
d'Agriculture du Doubs :
Christian MOREL

Groupement des Bailleurs Sociaux
du Doubs : Yves DAOUZE

Syndicat mixte de Besançon et
sa région pour le Traitement des
déchets (SYBERT) : Jean-Marc BOUSSET

SPL Territoire 25 / SEDIA :
Vincent FUSTER

SNCF Réseau :
en attente de nomination

EHPAD Alexis Marquiset :
Florent FOUCARD



ENEDIS : Emmanuel LADERRIERE

CROUS Besançon :
Dominique FROMENT

Etablissement Public Foncier Doubs
Bourgogne Franche-Comté (EPF) :
Charles MOUGEOT

Musée des Maisons comtoises
de Nancray : Pierre CONTOZ

Nouveaux adhérents et représentants pour 2019

Monique GAUTHIER pour la
Communauté de communes
Pays de Montbozon et du Chanois,
Charles MOUGEOT pour
l'Etablissement Public Foncier Doubs
Bourgogne Franche-Comté (EPF),
Pierre CONTOZ pour le Musée des
Maisons comtoises de Nancray,
Michel FISCHER pour L'Espace
communautaire Lons Agglomération
(ECLA JURA)

Communauté de communes du
Val de Morteau : en attente de
nomination.

Ils ont quitté l'AUDAB en 2019

La Communauté de communes du
Triangle Vert a décidé de se retirer
de l'AUDAB en raison de l'absence de
travail effectif sur le PLU à ce jour.



Les instances de l'AUDAB ●

Tout au long de l'année, l'AUDAB organise différentes instances nécessaires à son fonctionnement.

Outre les deux conseils d'administration organisés en février et en octobre, l'assemblée générale a été réunie le 28 mars à l'espace de formation du Château d'Uzel dans la commune de la Présidente de l'AUDAB, Catherine BARTHELET, Maire de Pelousey.

Les membres de l'assemblée ont été accueillis par Jean-Louis FEBVRE, Directeur du Pôle accompagnement et habitat de l'ADAPEI. Cette instance a donné lieu à des échanges fructueux et a permis d'identifier des pistes pour le programme partenarial 2020-2022.



6

La vie d'agence étant une valeur forte au sein de l'AUDAB, nous organisons ou participons à différents événements qui favorisent notre esprit d'équipe et qui sont nécessaires à la collaboration que nous entretenons sur les projets quotidiens menés par l'AUDAB.

La vie d'agence



Eric GRAVIER, directeur industriel de GEMDOUBS, a reçu toute l'équipe de l'AUDAB et sa présidente pour une visite du site de la papeterie et de la biomasse de Novillars le 4 mars.

L'AUDAB a participé avec une équipe mixte à l'EKIDEN Challenge Entreprise le 14 juin, lors du festival Grandes Heures Nature à Besançon. Ce "marathon relais" propose aux participants de parcourir une distance de 42 km sous forme de relais de 6 équipiers maximum.

L'équipe de l'AUDAB s'est rassemblée le 24 septembre à Vorges-les-pins, commune de Grand Besançon Métropole. Cette journée, intitulée « Atelier, l'Agence de demain », avait pour objectif d'échanger sur l'avancement du projet de nouveaux locaux de l'agence et d'engager une réflexion concernant les pistes de travail pour le programme partenarial 2020-2022.



7

Sommaire



Chapitre 1 : l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires..... p.10

Conduite du projet d'agglomération de Grand Besançon Métropole.....P.12

L'outil PLUi au service de l'évolution de l'urbanisme réglementaire d'agglomération.....p.16

Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération de Grand Besançon Métropole.....p.18

La révision du SCoT de l'agglomération Bisontine.....p.23

Les SCoT en territoire élargi.....p.24

Les projets stratégiques et de développement en territoire régional.....p.27

Chapitre 2 : urbanisme et aménagement, adaptés et exemplaires, des communes et des intercommunalités..... p.34

Les projets de reconversion et d'aménagement en secteurs urbains denses.....p.36

Les projets d'urbanisme et d'aménagement des communes et des intercommunalités en périphérie des agglomérations.....p.42

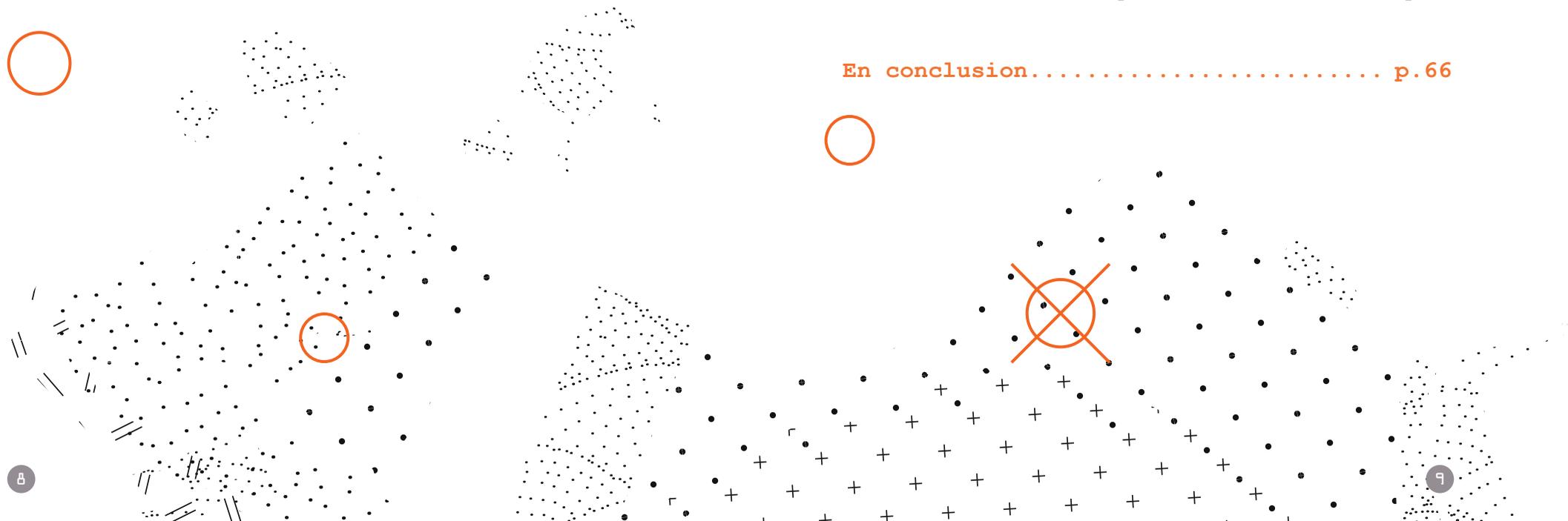
Chapitre 3 : L'animation de la connaissance, des méthodes, des compétences et des valeurs..... p.48

Villes et territoires animés.....p.50

Villes et territoires observés.....p.58

Villes et territoires explorés.....p.65

En conclusion..... p.66



An aerial photograph of a city is shown in a faded, light gray tone. Overlaid on the right side of the image is a large orange triangle pointing downwards. The number '1' is printed in white on the upper part of this triangle. Below the number, the text 'L'élaboration et la mise en œuvre des stratégies, des projets de développement et de planification des territoires' is written in a white, monospaced font. The background image contains several orange geometric markers: a circle with a cross inside in the upper left, a small circle in the middle, and two more circles on a map overlay at the bottom. The map overlay features various patterns of dots and lines, with some areas shaded in light gray.

1

L'élaboration et la mise
en œuvre des stratégies,
des projets de développement
et de planification
des territoires



Conduite du projet d'agglomération de Grand Besançon Métropole ●

Le dispositif pédagogique et d'animation pour la mise en œuvre du projet de territoire et des assises communautaires

Depuis l'adoption du nouveau projet de territoire de Grand Besançon Métropole (GBM), l'AUDAB accompagne la collectivité pour sa mise en œuvre. Ainsi, un dispositif de suivi a été créé et s'articule autour d'une instance technique réunissant de façon hebdomadaire la Direction Stratégie et Territoire (DST) de la communauté urbaine, le Syndicat mixte du SCoT de l'agglomération bisontine et l'AUDAB.

Ce dispositif s'accompagne d'un Comité de pilotage mensuel ou bimensuel où siège cinq élus et la Direction générale. Ces temps de travail réguliers ont nécessité un travail préparatoire mené par l'AUDAB et la DST en lien avec les services compétents et les référents des projets, ainsi qu'avec certains acteurs du territoire tout au long de l'année.

Ce Copil, auquel a activement participé l'AUDAB, s'est réuni à sept reprises au cours de cette année et a pu traiter de plusieurs sujets stratégiques pour l'agglomération tels que l'enseignement supérieur et la recherche, le projet Synergie Campus, le projet de halte ouest, le projet alimentaire territorial ou encore la révision du SCoT, l'articulation entre Action Grand Besançon et les différents schémas thématiques portés par la communauté urbaine.

Concernant le projet de halte ouest-CHRU, un important travail de diagnostic et d'étude d'opportunité a été mené par l'AUDAB permettant d'apporter des éléments d'aide à la décision aux élus. Réalisé en lien avec EGIS et Keolis, ce travail a fait l'objet de plusieurs présentations lors des bureaux politiques et généré plusieurs rencontres avec les partenaires régionaux de Grand Besançon Métropole.

Les 3^{es} assises communautaires ont également été préparées dans ce cadre avec une particularité en 2019 due à la période pré-électorale contraignant les possibilités de contenu.

Cette séance, tenue le 29 novembre, s'est articulée autour du thème de l'attractivité résidentielle et économique des territoires intermédiaires (hors métropoles loi NOTRe) avec l'intervention d'un conférencier, une table ronde réunissant des acteurs du territoire et plusieurs témoignages de nouveaux résidents de Grand Besançon Métropole.

La création d'indicateurs d'évolution et de suivi de Grand Besançon Métropole en lien avec le contenu du projet de territoire

C'était un engagement pris lors de l'adoption du nouveau projet de territoire : les élus pilotes de la démarche ont souhaité présenter un bilan évaluatif de la mise en œuvre du projet dans son ensemble couvrant sa première année d'existence. L'AUDAB a ainsi co-élaboré la méthode et a co-réalisé ce bilan avec la Direction Stratégie et Territoire.

Ce bilan s'articule en 3 volets :

- un focus statistique local sur les dynamiques territoriales en cours, basé sur la démarche nationale Observ'Agglo (panorama de 70 agglomérations publié par le réseau FNAU) ;
- un bilan de la mise en œuvre des 12 objectifs stratégiques du projet ;
- un état d'avancement des 90 actions pointées dans le document.

Ces deux derniers volets ont nécessité un important travail de collecte et plusieurs rencontres avec les services concernés, la Direction générale ainsi qu'avec les acteurs extérieurs à la collectivité. Le parti pris du projet de territoire est qu'il s'ouvre sur les partenaires des sphères économique, universitaire, hospitalière, de l'innovation... et recense donc les actions extérieures aux compétences propres de la collectivité. Un livrable complet a été présenté en Copil, en bureau de l'agglomération le 24 octobre et en conseil communautaire en fin d'année 2019.



Le lien entre le projet de territoire et les schémas d'agglomération

Le projet de territoire est un document d'orientation politique qui doit trouver une application dans les différents documents cadres réglementaires et stratégies thématiques de la collectivité. Un dispositif a donc été imaginé dès l'adoption permettant de suivre ces liens entre schémas. L'AUDAB a ainsi été associée et a contribué tout au long de l'année à ce rapprochement entre ambition, stratégie et mise en œuvre des politiques publiques.

Trois schémas ont été au centre de l'attention pour l'année 2019 : le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) et le Programme Local de l'Habitat (PLH).

Pour le SCoT de l'agglomération bisontine, le travail s'est concentré sur

la révision de l'armature territoriale et les objectifs démographiques du futur document en lien avec les orientations « Cohésion » et « Alliances » du projet de territoire. Ces sujets ont fait l'objet de deux Copil cette année.

La démarche de révision du PCAET est plus avancée et le rapprochement s'est fait tardivement. Un travail de mise en cohérence de la stratégie et du programme d'actions en lien avec les orientations du projet de territoire est en cours. Pour le PLH, le lien avec le projet de territoire s'est fait dès l'élaboration du cahier des charges pour un travail effectif qui se déroulera courant 2020.

Un temps régulier d'échanges centré sur la coordination entre schémas communautaires, réunissant tous les services concernés, a été mis en place en octobre 2019.

Un vélodrome ou un anneau cycliste en centre Franche-Comté : étude d'opportunité dans le Grand Besançon

Dans le cadre de son programme partenarial, l'AUDAB a réalisé au premier semestre 2019 une étude d'opportunité pour l'implantation d'un vélodrome au sein de Grand Besançon Métropole. Le projet, en adéquation avec le projet de territoire de l'agglomération, permettrait de mettre en avant l'excellence sportive bisontine. Le travail de l'AUDAB s'est concentré sur l'actualisation des besoins, la présentation des nouvelles dynamiques en cours sur le territoire et le potentiel dimensionnement d'un tel équipement dans un contexte et un calendrier propice (horizon des JO 2024 et du dispositif de villes « bases arrière »).

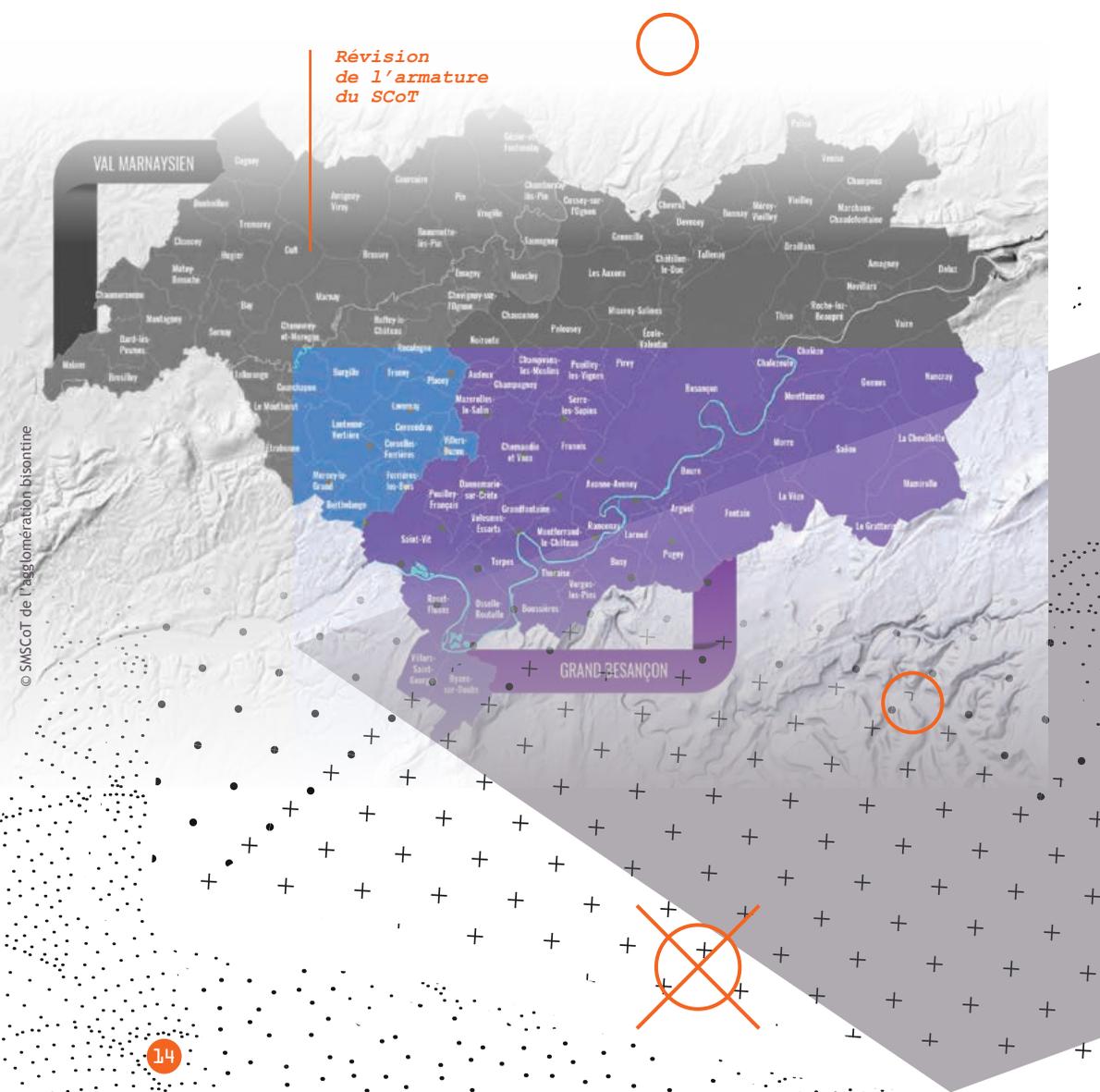
Plusieurs tâches ont été menées dans ce cadre :

- des entretiens avec des structures existantes en France et en Suisse pour collecter des informations précises sur la situation socioéconomique des vélodromes en activité (Roubaix, Bourges, Aigle, Limoges, St Quentin en Yvelines, Genève...);

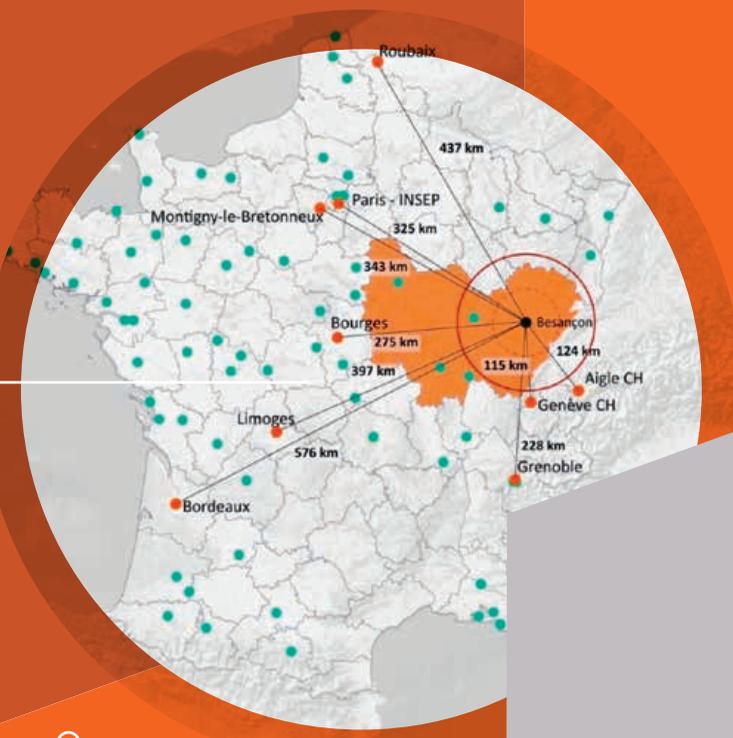
- une enquête auprès des clubs cyclistes et de triathlon de la région Bourgogne Franche-Comté afin de mesurer l'intérêt que susciterait un vélodrome grand bisontin ;
- un important tour de table des besoins et attentes des acteurs locaux concernés par un tel projet : équipe cycliste pro Groupama-FDJ récemment installée à Besançon, acteurs de la recherche en sport santé (STAPS, laboratoire EPSI et futur living-lab), porteurs de projets autour du sport performance, clubs cyclistes amateurs, élus, et surtout champions cyclistes et triathlètes du centre Franche-Comté... ;
- un premier travail de géolocalisation d'un potentiel équipement à l'aide de plusieurs critères (proximité de l'UFR STAPS, des laboratoires et des structures d'accompagnement en cours de développement, parfaitement connecté aux services urbains pour l'accueil de manifestations...).

Ce travail a permis d'élaborer un livrable complet remis à la communauté urbaine.

Révision de l'armature du SCoT



Carte d'étude sur les vélodromes en France





L'outil **PLUi** au service de
l'évolution
de **l'urbanisme**
réglementaire ●

À la suite de la prescription du PLUi de Grand Besançon Métropole (GBM) en février 2019, l'agence est intervenue auprès de la mission PLUi essentiellement pour élaborer des premiers éléments du diagnostic.

Les travaux ont consisté à traiter deux thématiques qui ont fait l'objet de nombreux échanges entre élus lors des discussions sur les enjeux à traiter dans le PLUi : les équipements et le patrimoine.

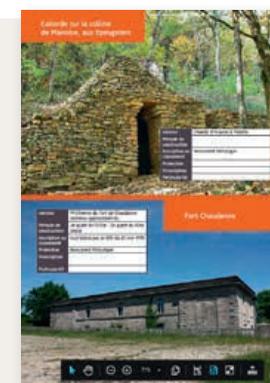
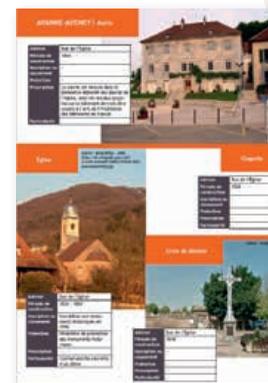
Pour disposer d'une vision la plus exhaustive possible des équipements sportifs, culturels, scolaires, de la petite enfance et de la santé, présents dans Grand Besançon Métropole, plusieurs chargés d'études de l'agence se sont entretenus avec la plupart des maires ou adjoints des communes. Ces entretiens consistaient à compléter une première ébauche de recensement (effectuée à partir des données statistiques), puis à l'amender avec des informations qualitatives sur chacun de ces équipements, à savoir : son utilisation (associative, communale...), son accessibilité (piétonne, vélo, PMR), son niveau de saturation, son état. Ce travail a permis également d'obtenir une perception globale à l'échelle du Grand Besançon : des "pépites" du territoire (équipement rare sur le territoire, pratique sportive spécifique...), des projets engagés, des besoins, mais aussi des mutualisations déjà à l'œuvre.

Des restitutions de ce travail de recensement ont été animées par la mission PLUi de GBM et l'AUDAB, lors de 8 comités de secteur en juin, juillet et septembre 2019. À la suite de ces rencontres, chaque commune a reçu une carte et un tableau listant ses équipements, afin de pouvoir corriger si nécessaire les informations renseignées.

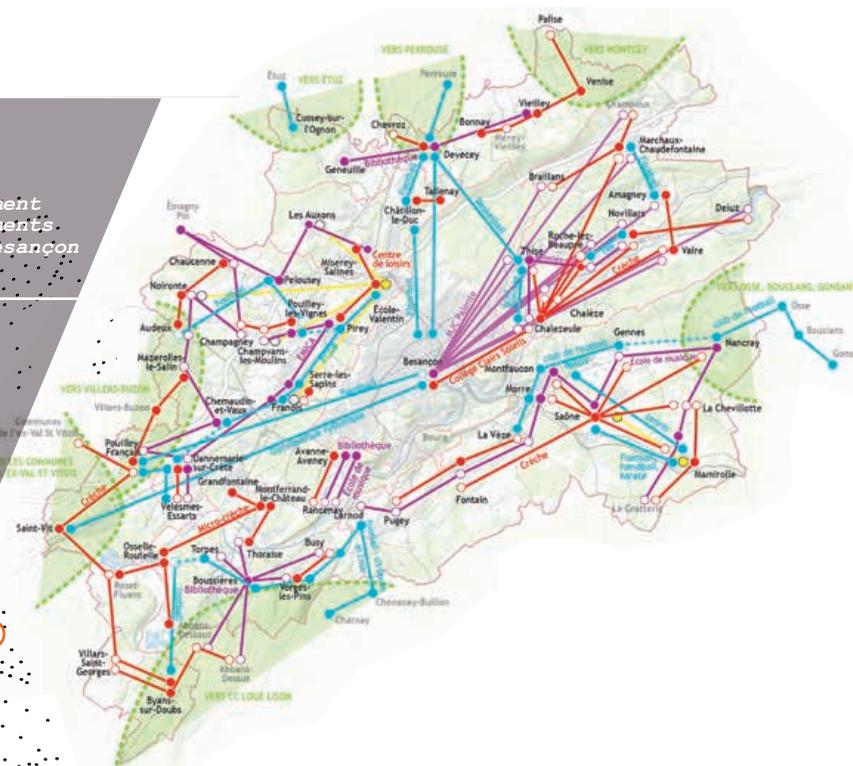
Second volet du diagnostic pour l'année 2019, le patrimoine a fait également l'objet d'un fin recensement à l'échelle communale.

L'AUDAB a réalisé, pour chaque commune du territoire, une fiche listant ses éléments de patrimoine remarquable. Lors des comités de secteur, chaque élu s'est vu confier la fiche de sa commune pour y apporter des compléments.

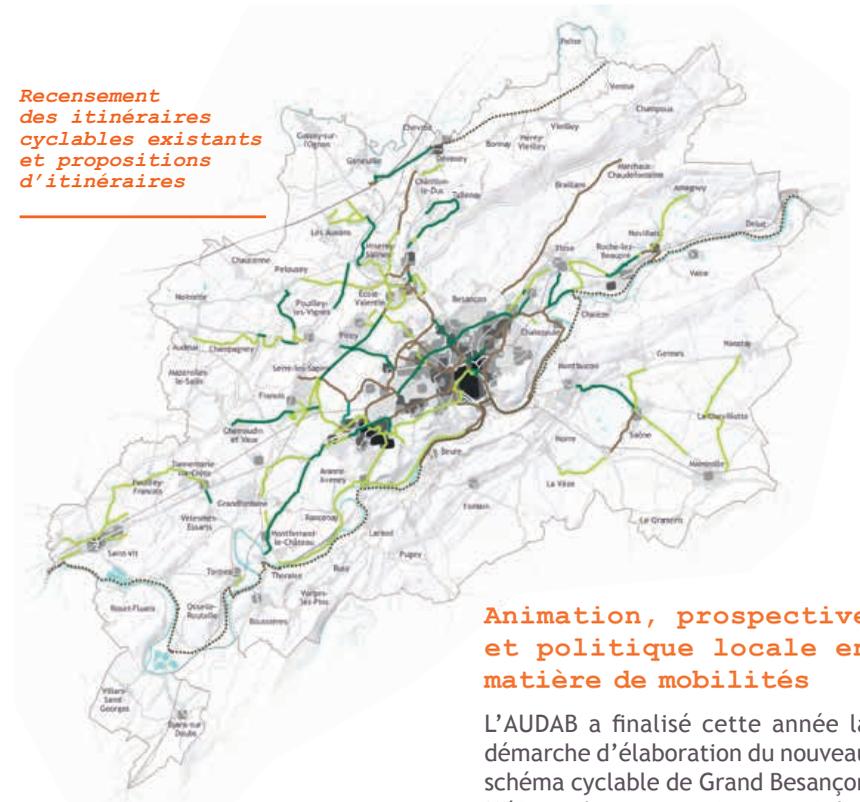
Pour Besançon, le patrimoine remarquable est déjà bien connu (Unesco, site patrimonial remarquable, bâtiments labellisés « architecture contemporaine remarquable », monuments historiques...). Toutefois, en dehors du centre ancien et du quartier Battant, peu de bâtiments sont recensés, mis à part ceux identifiés par le PLU de Besançon. Le travail de l'agence auprès des élus bisontins a consisté à compléter ce recensement du patrimoine remarquable (maisons de caractère, architecture industrielle...), singulier, pittoresque (muret, fontaine, statue...) ou spécifique à la culture et l'identité locale (patrimoine horloger). Une séance de travail dédiée à ce sujet a été organisée fin octobre.



*Fonctionnement
des équipements
de Grand Besançon
Métropole*



Recensement des itinéraires cyclables existants et propositions d'itinéraires



Animation, prospective et politique locale en matière de mobilités

L'AUDAB a finalisé cette année la démarche d'élaboration du nouveau schéma cyclable de Grand Besançon Métropole avec notamment les dernières cartographies et la production du livrable final adopté au conseil communautaire d'avril 2019.

Fin 2019, l'agence d'urbanisme a également travaillé dans le cadre de la nouvelle Enquête Ménages-Déplacements (EMD) de Grand Besançon Métropole. L'analyse de cette enquête complexe s'est faite en partenariat avec le CÉREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement), maître d'œuvre de la collecte. Le travail de l'agence s'est principalement focalisé sur l'analyse socio-économique du territoire en lien avec les observations des évolutions de mobilité des individus. Un livrable complet a été rédigé avec le CEREMA pour la fin d'année 2019 à destination des élus et services compétents.

Pour la préparation de la nouvelle loi d'orientation des mobilités, l'agence a suivi l'évolution des débats parlementaires et produit des notes d'éclairage à destination des services de Grand Besançon Métropole et des élus.

Un travail a également été élaboré sur les futurs « bassins de mobilité » inscrits dans le projet de loi, en lien avec la Direction Générale des Infrastructures, des Transports et de la Mer (DGITM - Ministère des transports) et le CÉREMA. Ce travail sera à finaliser dans les mois à venir à une échelle plus large que celle de la communauté urbaine.

Les outils d'aide à l'organisation et à la dynamique d'agglomération de Grand Besançon Métropole

L'accompagnement dans la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH)

L'accompagnement dans la mise en œuvre du PLH de Grand Besançon Métropole par l'AUDAB s'appuie sur plusieurs travaux. L'AUDAB a, à l'automne 2019, réactualisé la cartographie du degré de fragilité des résidences du parc locatif social. En s'appuyant sur l'outil existant qui avait donné lieu à une première version en 2018, un travail de mise à jour statistique et cartographique a été mené, permettant notamment une comparaison ainsi qu'une estimation de l'évolution du degré de fragilité des résidences.

Par ailleurs, l'exploitation de données de l'Observatoire régional de l'occupation sociale (OROS) a permis de distinguer les revenus et les typologies de ménages concernés par les démolitions prévues dans le cadre de la rénovation urbaine. Une estimation de l'offre existante pouvant accueillir ces ménages est menée et un travail avec les services de la ville doit permettre de définir plus précisément les besoins liés au relogement des ménages et de leurs contraintes.

L'expertise concernant les besoins en logement du Grand Besançon

Dans le cadre de la révision en cours du SCoT de l'agglomération bisontine, un regard est porté sur les différents outils permettant de mesurer les besoins en logements sur un territoire donné.

L'évaluation finale du Programme Local de l'Habitat (PLH)

Le PLH arrivant à terme au 31 décembre 2019, il a été prorogé pour une durée de deux ans. L'évaluation finale du PLH a été engagée en s'appuyant sur la même méthode que celle utilisée à mi-parcours en 2017.

La révision du PLH

Grand Besançon Métropole entend externaliser la procédure de révision de son PLH. L'AUDAB a participé à la rédaction du cahier des charges, notamment pour apporter des éléments contextualisant la définition future du PLH en tenant en compte des orientations et projets actés par le projet de territoire. L'AUDAB continue d'être associée dans le suivi et dans la mise en œuvre du PLH, notamment dans le pilotage de la démarche (analyse des offres, réunion de lancement et suivi).

**SCHÉMA
DIRECTEUR
CYCLABLE**

La stratégie ferroviaire de Grand Besançon Métropole

La démarche de stratégie ferroviaire repose sur un groupe de travail formé depuis 2 ans, portant des sujets liés à l'infrastructure existante sur le territoire mais également aux différentes offres et services (TER, TGV...).

L'année 2019 a été marquée par un travail conséquent au premier semestre, en lien avec le projet de territoire de Grand Besançon Métropole, ce dernier inscrivant comme projet structurant la création d'une halte ferroviaire à l'ouest de Besançon. Il a été demandé à l'AUDAB de se saisir du sujet dans un calendrier correspondant à la démarche de réalisation du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) de la Région Bourgogne Franche-Comté.

Une étude d'opportunité a été réalisée dans ce cadre, présentant plusieurs scénarios :

- halte au droit du CHRU,
- renforcement de la halte de Franois,
- extension du tramway.

À la suite de plusieurs interrogations d'élus, un focus spécifique a été produit concernant le potentiel et la faisabilité d'un tram-train pour Grand Besançon Métropole.

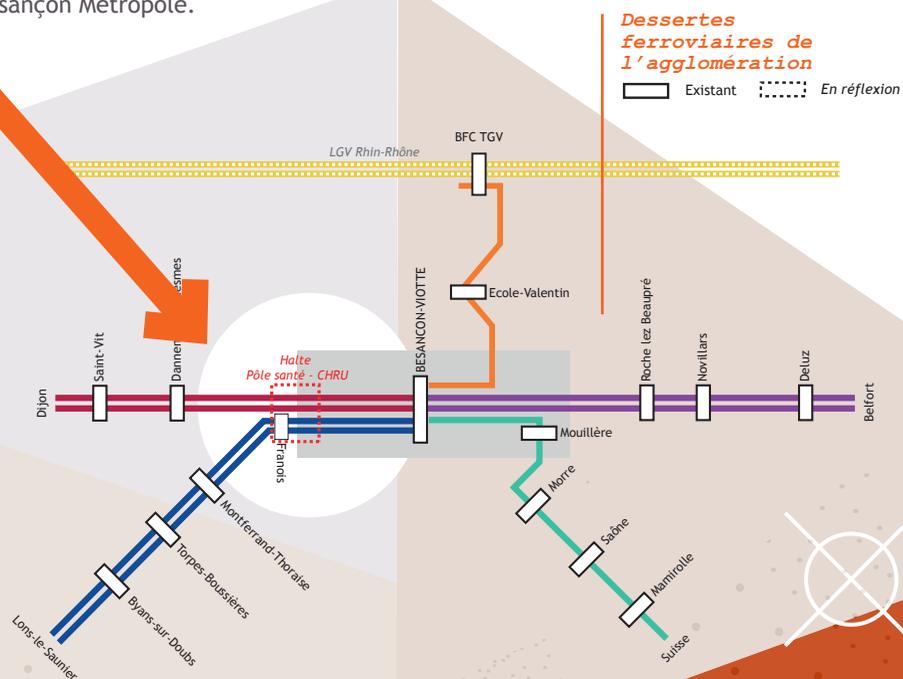


© GBM

L'agence a préparé tous les supports pour mener les débats politiques autour de la halte ouest-CHRU afin d'arriver à une position commune, ainsi que les supports d'échanges avec la Région, autorité organisatrice de la mobilité compétente pour le TER et pilote du futur SRADDET (deux rencontres politiques).

L'accès à la grande vitesse est également un sujet prioritaire pour le groupe de travail "stratégie ferroviaire". Une note d'enjeux sur la grande accessibilité, la présentation de la réforme ferroviaire 2018 et des évolutions de l'offre liées au nouveau service annuel 2020 ont été préparés par l'agence sur ce sujet.

Un travail cartographique a été réalisé pour localiser l'état d'avancement des volets ferroviaire et routier du Contrat de Plan État-Région (CPER) sur le territoire régional.



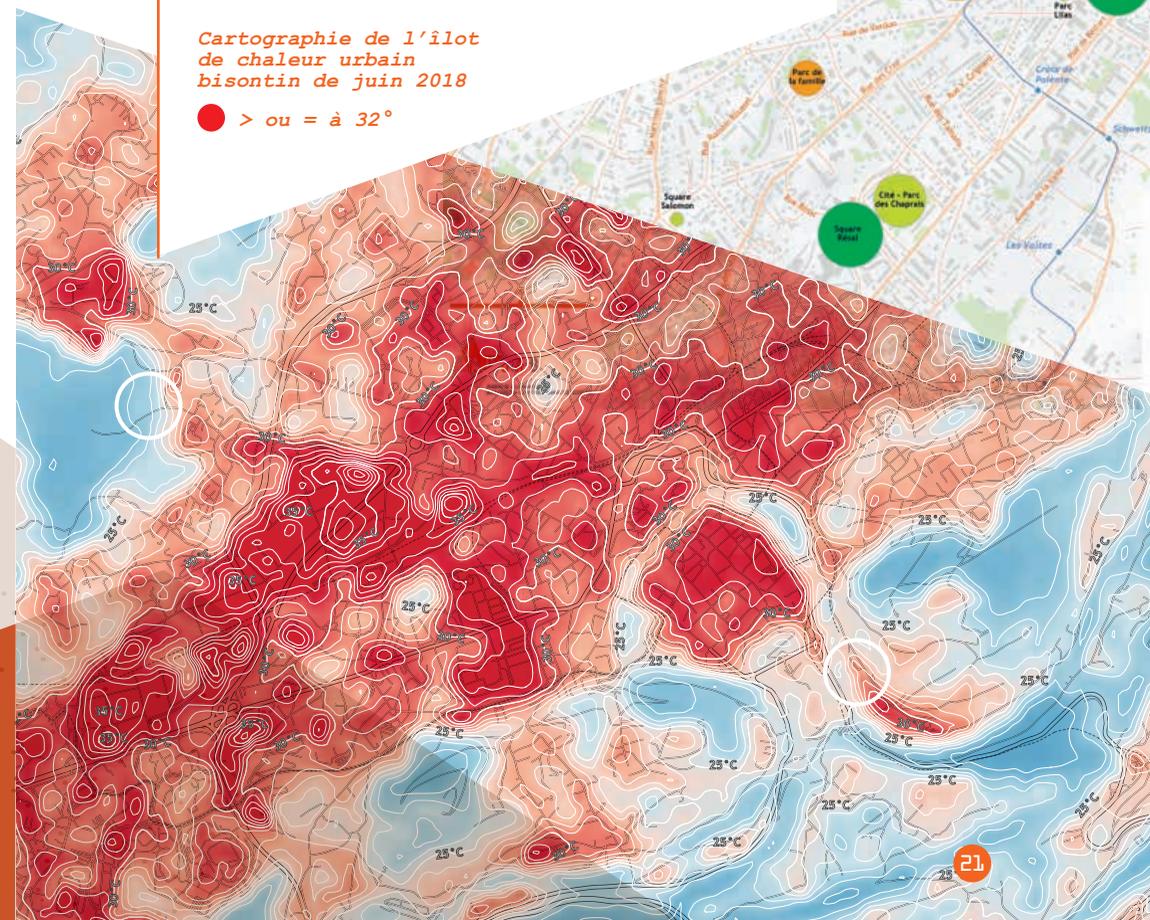
Contribution à la communication et à la pédagogie aux évolutions socio-écologiques

En 2019, l'AUDAB a produit une analyse des isothermes urbains en cartographiant les températures de surface lors des événements caniculaires de 2015 et 2018. Ces travaux ont permis de mettre en évidence la répartition et l'intensité des températures sur le territoire bisontin ainsi que l'exposition des populations à ce paramètre climatique. Des liens évidents sont apparus avec l'occupation des sols et les activités humaines permettant d'identifier des îlots de chaleur et des îlots de fraîcheur. Ces travaux ont également été complétés par des campagnes de mesure des températures grâce à une caméra thermique, mettant en évidence les réactions des matériaux utilisés dans l'espace public lors de fortes températures, et leur adéquation ou non avec la présence humaine.

L'ensemble de ces travaux a fait l'objet d'une communication à destination du grand public sous différents formats : publication sur la plateforme cartographique et dans le BVV, journal de la ville de Besançon, diffusion dans les médias locaux (France Bleu, France 3 Bourgogne-Franche-Comté).

Cartographie de l'îlot de chaleur urbain bisontin de juin 2018

● > ou = à 32°



Rôles et usages des espaces verts bisontins

L'AUDAB s'est attachée à travailler la notion d'usages liés aux espaces verts afin de mieux comprendre leur fonctionnement au quotidien. Le travail d'enquêtes mené en 2019 dans le quartier Palente-Orchamps a permis de dresser le profil des usagers des espaces verts, leurs habitudes de fréquentation, les motifs qui les poussent à fréquenter ou à éviter ces espaces ainsi que leurs attentes par rapport à leur aménagement.

Ces enquêtes, riches d'enseignements sur les pratiques du quotidien, ont permis de mettre en évidence des attentes fortes en termes d'ambiances naturelles des espaces verts, de visibilité dans le tissu urbain et de capacité à déambuler de site en site.

Ces enquêtes d'usages seront poursuivies en 2020 et élargies à l'échelle bisontine.

Fréquentation des espaces publics de Palente-Orchamps



L'assistance à la révision des schémas territoriaux, l'expérimentation et le prototypage d'actions et d'aménagements en préparation au climat de l'après-demain

L'AUDAB a poursuivi l'accompagnement des politiques environnementales locales, notamment dans le cadre de la révision du Plan Climat Air Énergie Territorial de Grand Besançon Métropole et de l'élaboration de la stratégie d'adaptation au réchauffement climatique de la ville de Besançon. L'agence est venue appuyer cette démarche par la cartographie des îlots de chaleur et de fraîcheur à l'échelle bisontine et grand-bisontine.

L'agence poursuivra son accompagnement des deux démarches en 2020 et formalisera la stratégie d'adaptation de la ville de Besançon.



La révision du SCoT de l'agglomération bisontine

La révision du SCoT de l'agglomération bisontine a débuté en décembre 2017. L'année 2019 a été consacrée à l'élaboration des premières orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Les travaux ont permis de définir l'armature territoriale dans l'optique d'élaborer un SCoT résilient et de définir l'ambition de développement du territoire. La révision du SCoT s'appuie sur la mobilisation de plusieurs groupes de travail techniques thématiques. Au nombre de six, ils portent chacun sur un sujet précis (agriculture, démographie, forêt, ressource en eau, économie, trame verte et bleue). Ils permettent de concerter et mobiliser l'expertise des acteurs locaux.

Les travaux du SCoT ont porté également sur la mise à jour de l'inventaire des espaces possibles à densifier. Avec l'objectif de zéro artificialisation nette à l'horizon 2020, l'inventaire du potentiel bâti mutable a également été mené afin d'identifier les espaces en friche qui peuvent représenter une opportunité de réhabilitation. Cet inventaire a été précédé d'enquêtes réalisées auprès de chaque commune du territoire.

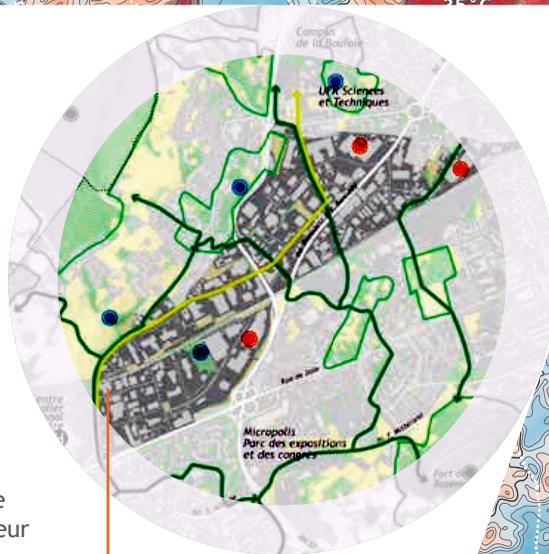
Par ailleurs, l'élaboration du Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC) a débuté en 2019. L'AUDAB accompagne le Syndicat Mixte du SCoT dans cette procédure.

Les travaux engagés depuis 2017 sur l'analyse des entrées de ville se sont poursuivis et arrivent à leur terme. L'étude a permis de révéler les enjeux des entrées de ville du territoire et de définir les préconisations pour améliorer l'aménagement de ces espaces.

La poursuite de l'étude trame verte et bleue de Besançon et les propositions opérationnelles

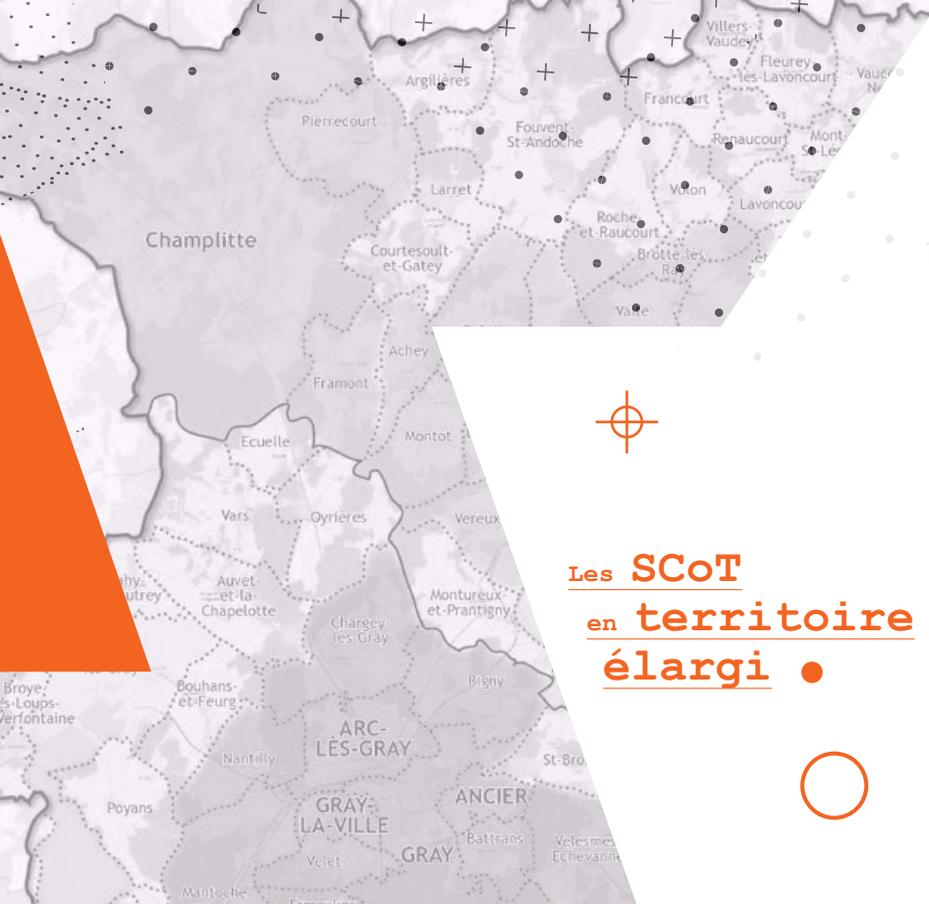
En 2019, l'AUDAB a poursuivi l'identification d'un réseau socio-écologique urbain dans le cadre de la révision du PLU de Besançon. L'approche développée initialement intégrait les multiples fonctions écosystémiques des milieux supports de la trame verte et bleue et en particulier leur rôle social, étudié en 2018.

Le travail cartographique mené en 2019 a permis de mieux identifier les continuités socio-écologiques au niveau du tissu parcellaire afin d'en favoriser la traduction opérationnelle.



Continuités socio-écologiques zone de Trepillot





Les SCoT en territoire élargi

Parmi les cinq SCoT en territoire élargi pour lesquels l'AUDAB intervient, deux sont en fin de procédure en 2019 (Pays Lédonien et Pays Graylois), deux sont à l'étape du PADD (Pays du Haut-Doubs et Pays Horloger) et le dernier débute son élaboration (Communauté de Communes Loue Lison).



SCoT du Pays Lédonien

Eu égard aux élections municipales de 2020, l'année 2019 a été consacrée à la finalisation du dossier SCoT afin que la phase "études" soit terminée. Ainsi, l'AUDAB a participé à une relecture précise du Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) et a produit une des pièces du rapport de présentation sur la hiérarchie des normes c'est à dire le respect du SCoT au regard des documents supérieurs (SRADDET, SDAGE, Loi Montagne, Loi Littoral...). Ce document a fait l'objet d'une présentation en commission le 14 mars 2019.

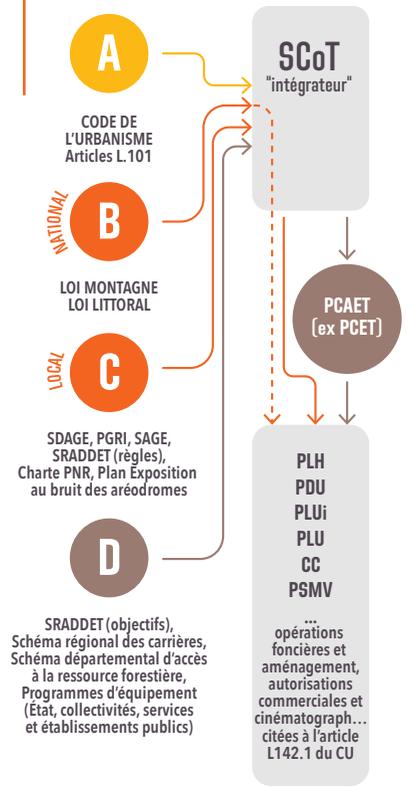
© Pays Lédonien



Par ailleurs, l'AUDAB a accompagné le Pays dans la mise en place de deux réunions publiques (élaboration du support de présentation, animation de la réunion publique, rédaction des comptes-rendus). Ces temps de concertation ont permis d'informer le grand public sur le PADD et le DOO (50 personnes présentes à chacune). À ce titre, deux publications écrites ont été formalisées par l'AUDAB pour diffuser plus largement les éléments essentiels à retenir de ce SCoT.

La hiérarchie des normes

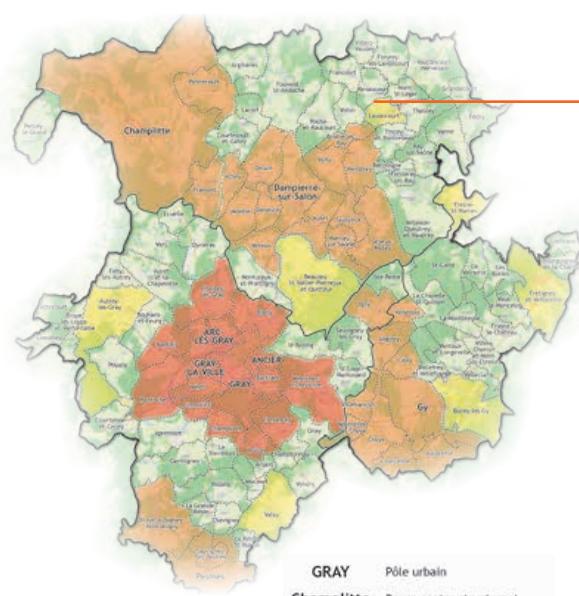
- ➔ RESPECT
- ➔ COMPATIBILITÉ
- ➔ PRISE EN COMPTE



SCoT du Pays Graylois

En 2019, l'AUDAB a été la cheville ouvrière de l'élaboration du DOO, dernière pièce du SCoT à réaliser avant de terminer la phase "études" pour un arrêt avant les élections municipales. Ce travail sur le DOO a donné lieu à 8 ateliers de travail avec les élus du territoire, des réunions techniques avec le personnel du PETR et les personnes publiques associées (PPA) mais aussi la rédaction des prescriptions écrites et graphiques.

Par ailleurs, dans sa mission d'accompagnement, l'AUDAB est intervenue sur la relecture globale du document d'un point de vue technique. La relecture juridique a été réalisée par un cabinet juridique spécifique.



- GRAY** Pôle urbain
- Champlitte** Bourg-centre structurant
- Germigney** Villages
- Aire d'influence du pôle urbain
- Aire d'influence d'un bourg
- Pôle d'équilibre
- Limite du pays graylois
- Limite des intercommunalités
- Limite communale

SCoT du Pays Horloger

Le projet de charte du Parc National Régional (PNR) du Doubs Horloger a été une priorité au premier semestre 2019 ; les travaux concernant le PADD ont donc repris au second semestre. Plusieurs comités de pilotage se sont réunis à l'automne, notamment pour définir les ambitions démographiques du territoire et débattre des besoins en zone d'activités économiques. Ces discussions en comité de pilotage ont ensuite été présentées lors du comité syndical du 7 novembre. L'objectif est de déterminer les principales orientations du projet politique avant les élections municipales.

Ainsi, l'AUDAB a préparé les supports de présentation des comités de pilotage, a animé ces instances pour *in fine* formaliser les grandes orientations du PADD.

SCoT du Pays du Haut-Doubs

L'année 2019 a été consacrée au suivi des deux missions du syndicat mixte du Pays du Haut-Doubs dans l'élaboration de son SCoT :

- la formalisation de 14 fiches synthétiques, attendues par les personnes publiques associées afin de bien saisir les principaux défis du territoire ;
- la rédaction du PADD pour un débat en comité syndical avant les élections municipales.

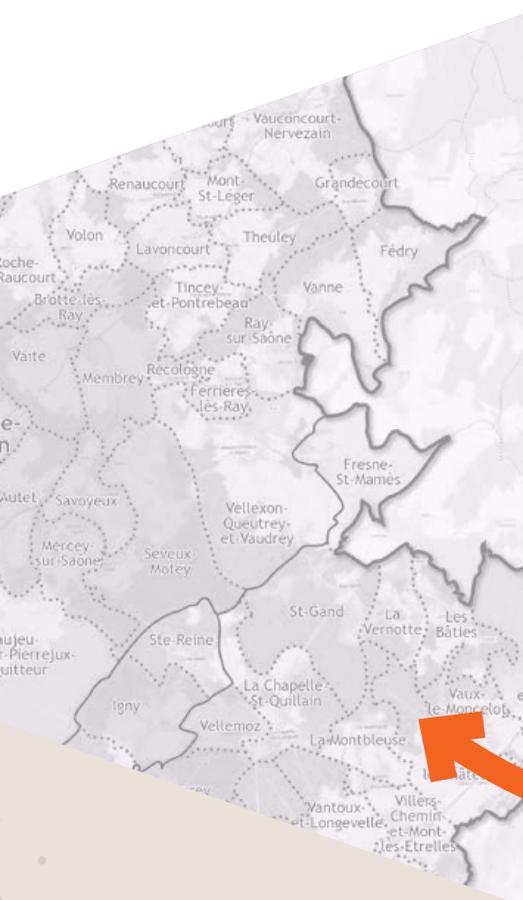
Par ailleurs, l'AUDAB a produit une note sur la question de l'activité commerciale et artisanale en territoire frontalier, en s'appuyant sur des SCoT limitrophes de la Suisse et du Luxembourg avec des enjeux similaires.

SCoT Loue Lison

Dans la continuité du travail mené en 2018 concernant la rédaction du cahier des charges (CCTP), le travail préalable de sélection des bureaux d'études voués à élaborer les différentes pièces du SCoT, dont l'évaluation environnementale, a été confié à l'agence.

À la suite du comité de pilotage de lancement en juillet 2019, des premiers ateliers territoriaux à destination de l'ensemble des élus de la communauté de communes ont été organisés à l'automne pour informer largement sur les objectifs, les attentes et le contenu d'un SCoT. Des ateliers thématiques ont été également conduits en fin d'année sur le diagnostic pour identifier les principaux défis à relever dans le cadre du SCoT.

Pour chacun de ces temps d'échanges avec les élus, l'agence intervient au préalable sur le contenu des présentations proposées par le bureau d'études.



Les **projets** stratégiques
et de **développement**
en **territoire**
régional ●



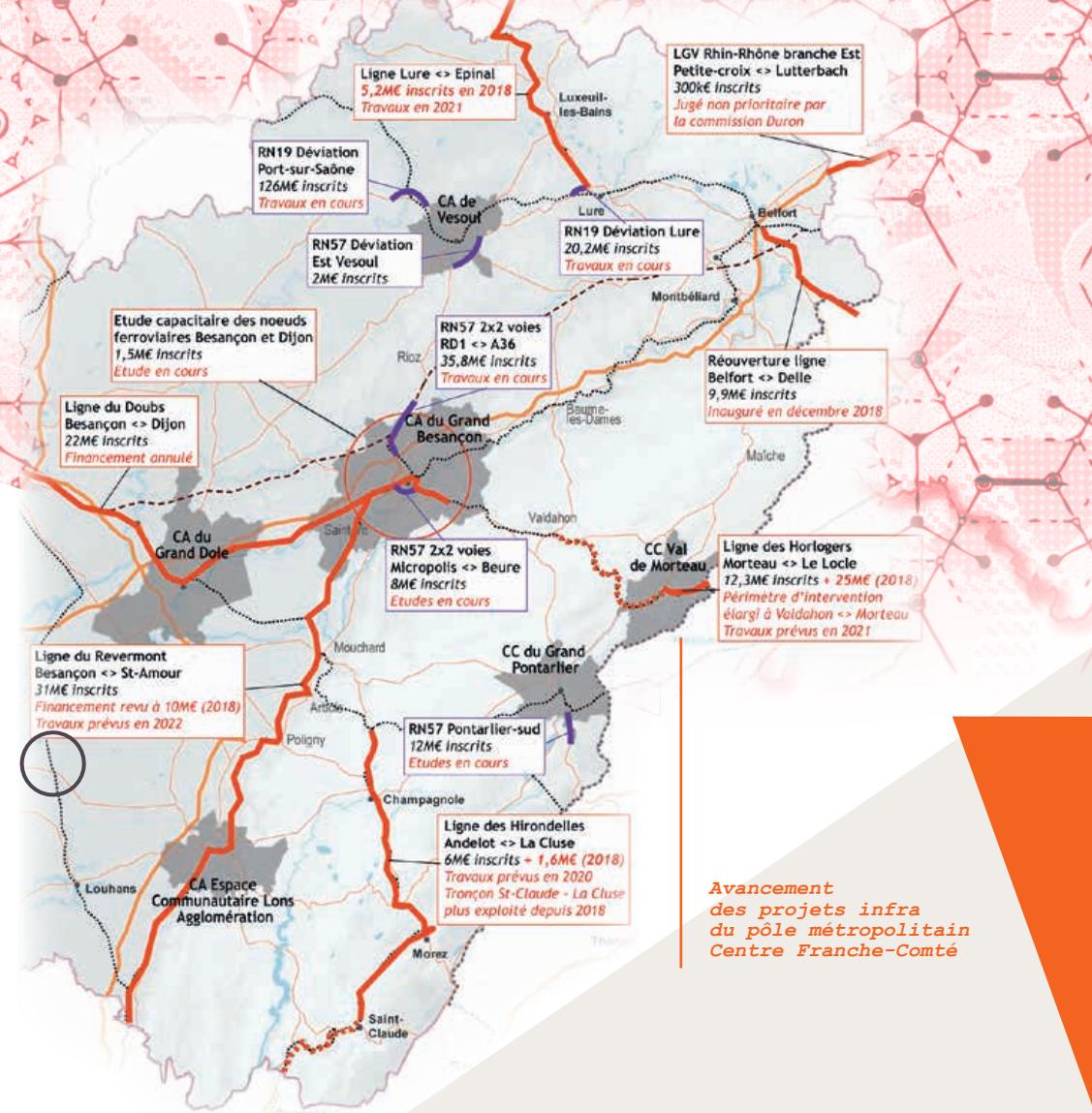
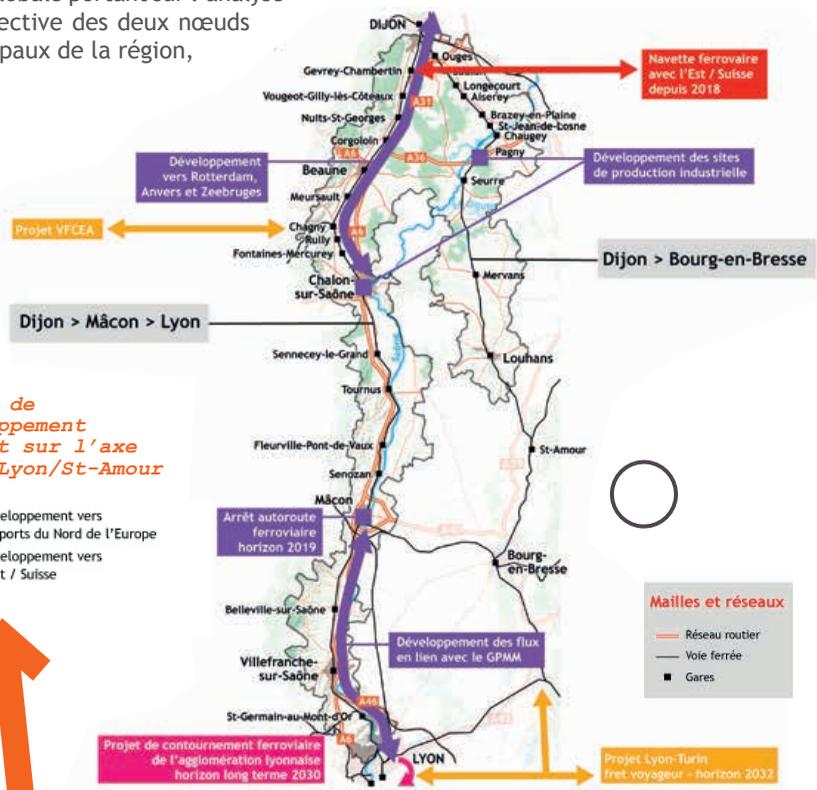
Les corridors de mobilité structurants pour de meilleures connectivité et attractivité des villes-territoires de la Bourgogne-Franche-Comté

Le premier semestre de l'année 2019 a permis la finalisation de l'étude des corridors ferroviaires sud-bourguignons Dijon-Mâcon-Lyon et Dijon-St-Amour, et notamment son volet fret ferroviaire, une première pour ce type d'étude menée par l'AUDAB. Ce travail a été présenté aux partenaires du CPER (Région Bourgogne-Franche-Comté, DREAL Bourgogne-Franche-Comté et SNCF Réseau) en présence des acteurs du fret ferroviaire en avril 2019.

L'agence et SNCF réseau ont également collaboré sur un sujet nouveau avec changement d'échelle, passant du corridor à la gare ferroviaire. Quatre sites potentiels pour l'implantation d'une halte ferroviaire ont été étudiés dans le cadre d'une démarche CPER plus globale portant sur l'analyse prospective des deux nœuds principaux de la région,



Dijon et Besançon. L'AUDAB a ainsi produit des fiches territoires mêlant analyse statistique et cartographique sur ces autres lieux potentiels, alimentant l'aide à la décision pour la prochaine mouture du CPER prévue pour 2021-2027.



Avancement des projets infra du pôle métropolitain Centre Franche-Comté

Le développement et le rayonnement du pôle métropolitain Centre Franche-Comté

L'AUDAB a poursuivi son accompagnement au Pôle Métropolitain Centre Franche-Comté (PMFC) pour plusieurs sujets.

Deux positions du pôle ont été constituées dans le cadre de l'élaboration du SRADDET avec un focus sur la mobilité (projets d'infrastructure, typologie des gares régionales, localisation des pôles d'échanges multimodaux...), ce qui a conduit à la production de cartographies de diagnostic et de stratégie à l'échelle métropolitaine.

L'AUDAB a également accompagné le PMFC dans sa relation au transfrontalier suisse : un premier travail a été mené avec les agglomérations de Besançon et Morteau pour recenser les coopérations possibles et les enjeux permettant la définition d'une véritable stratégie métropolitaine à construire dans les années à venir.

Ce travail a également servi de support pour une journée d'échanges de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) à Besançon en septembre 2019.

Enfin, l'agence a réalisé un premier bilan de la stratégie 2014-2020 du pôle métropolitain basé sur les trois orientations : territoire de réseaux, qualité résidentielle et diversité économique. Ce bilan rassemble des données statistiques portant sur les dynamiques territoriales de l'espace centre Franche-Comté, ainsi qu'un bilan des travaux menés en propre par le pôle et les groupes de travail thématiques. Il sera présenté au Conseil métropolitain début 2020.

La participation à l'animation du Club PLUi et du Pôle Régional d'Appui aux Territoires (PRAT)

Le PRAT

L'AUDAB a participé au comité technique d'organisation de la journée du Pôle Régional d'Appui aux Territoires, qui a porté sur l'intensification en milieu rural. Cette journée organisée à Saint-Léger-sur-Dheune (71), autour d'interventions d'universitaires et de retours d'expériences de territoires, a permis de réunir les techniciens de la Région Bourgogne-Franche-Comté pour échanger sur la manière d'appréhender la densification et de mettre en œuvre l'intensification comme outil de redynamisation d'un territoire. L'AUDAB a présenté la méthode développée pour inventorier le potentiel bâti mutable dans le cadre du SCoT de l'agglomération bisontine et la méthode d'identification des espaces possibles à densifier dans le cadre du SCoT du Pays Graylois.



La mesure des centralités des bourgs régionaux

Vers une première approche fonctionnelle

Les travaux réalisés dans le cadre du SRADDET de Bourgogne-Franche-Comté, mais aussi les échanges prospectifs avec les autres directions régionales, ont relevé la nécessité de mieux prendre en compte les liens de centralité qui unissent les villes moyennes de la région Bourgogne-Franche-Comté à leurs territoires alentours. Ces liens de centralité recouvrent des formes différentes suivant les territoires. La caractérisation précise de ces liens a constitué l'objet du travail conduit dans cette étude.

Ainsi, elle a permis de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre dans les centralités moyennes régionales et d'apporter des éléments d'objectivation permettant d'ajuster l'action régionale en fonction des particularités de chaque territoire et des priorités d'actions qu'ils se donnent.

Ce travail a également servi de support pour une journée d'échanges de la Mission Opérationnelle Transfrontalière (MOT) à Besançon en septembre 2019.

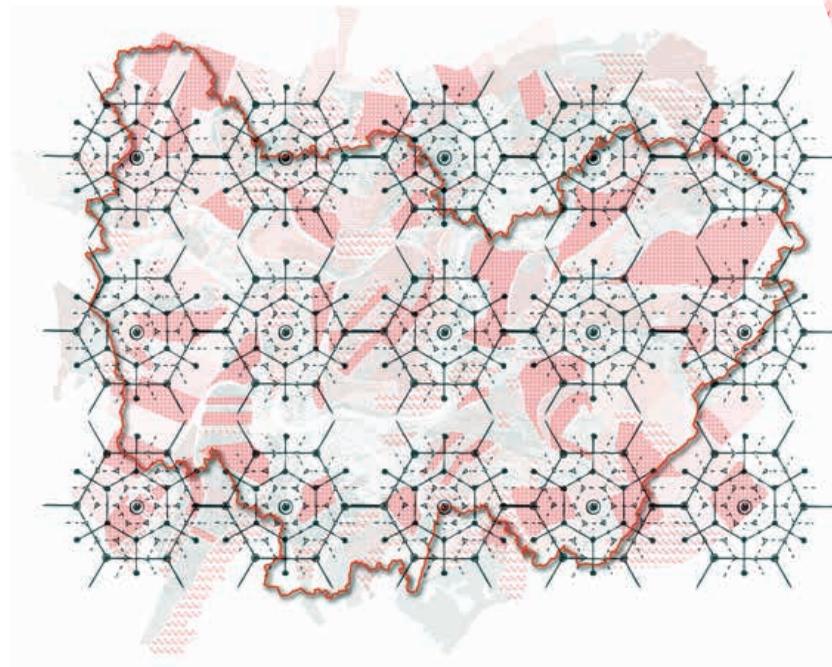
Club PLUi

Deux journées du Club PLUi Bourgogne-Franche-Comté ont été organisées en 2019 :

- en mars 2019, à Buxy (71), sur l'urbanisme favorable à la santé ;
- en décembre 2019, à Besançon (25), sur les principaux points de vigilance dans une procédure de PLUi.

Pour chacune de ces deux journées, l'AUDAB, aux côtés des 3 autres agences d'urbanisme de Bourgogne-Franche-Comté, a participé aux différents comités techniques pour définir le sujet, le contenu et identifier les différents intervenants...

Plus spécifiquement, pour la journée du 5 décembre 2019, l'AUDAB a contacté 5 intercommunalités afin de mieux cibler les principales difficultés ou questionnements que chacune a pu avoir lors de l'élaboration de son PLUi.



L'AUDAB en action transfrontalière

Request

Le premier trimestre de l'année 2019 a permis aux deux chefs de file que sont Hépia (Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève) et l'AUDAB de finaliser l'ensemble des documents officiels retraçant les trois ans de projet. Plusieurs documents ont été produits et mis en page par l'AUDAB.

Le premier s'intitule « rapport final du projet » et comprend la problématique et la définition de la notion de réhabilitation urbaine durable, une vue comparative des cadres réglementaires en France et Suisse, la méthodologie de travail du projet selon le principe de recherche/action, la synthèse des études menées sur les quartiers pilotes, les fiches de recommandations par thématique et recommandations générales et enfin la valorisation du projet (articles de presse).

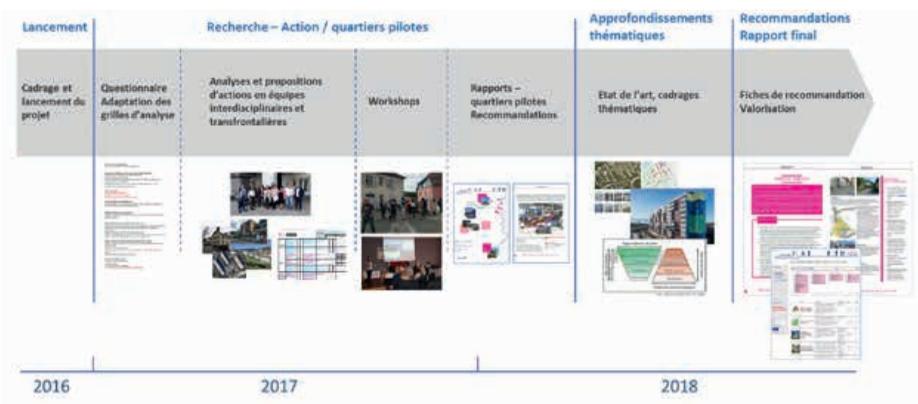
Le deuxième dossier comprend les annexes dans lesquels sont regroupés les rapports complets.

Le troisième document consiste en un cahier thématique consacré à l'énergie.



L'ensemble de ces documents est téléchargeable sur le site internet de l'AUDAB www.audab.org ou sur la plateforme dédiée au projet www.eco-obs.net/eco-obs

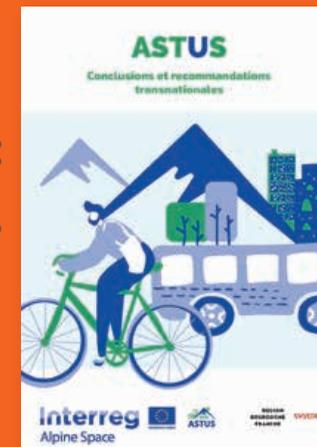
En qualité de chef de file, le premier trimestre de l'année a également permis à l'AUDAB de finaliser les démarches administratives auprès du service Interreg afin de clore le dossier et amorcer les demandes de solde de financement.



Le projet Interreg arc alpin ASTUS

2019 a été la dernière année active de ce projet Interreg dans lequel l'AUDAB est engagée. Après deux ans de construction de scénario et de stratégies de mobilité bas carbone en accompagnement des deux sites pilotes franc-comtois, les PETR du Pays Horloger et du Pays Lédonien, l'AUDAB s'est attelée cette année à rédiger les derniers livrables attendus par le chef de file du projet. Ceux-ci contiennent les plans d'actions des deux sites pilotes ainsi que les recommandations à porter au niveau de l'arc alpin, territoire d'étude du projet Interreg. Ce projet ASTUS s'est terminé au cours de deux moments d'échanges : une conférence nationale à Lyon rassemblant les partenaires français du projet et invitant les sites pilotes des deux régions partici-

© Région Bourgogne-Franche-Comté



pantes (BFC et AURA) à présenter les avancées dues à ASTUS, ainsi qu'une conférence internationale à Ljubljana en Slovénie (à laquelle n'a pas participé l'AUDAB) rassemblant les participants des autres pays de l'arc alpin.



Localisations des actions ASTUS identifiées dans le Pays Horloger

2

Urbanisme et aménagement adaptés et exemplaires dans les communes et intercommunalités

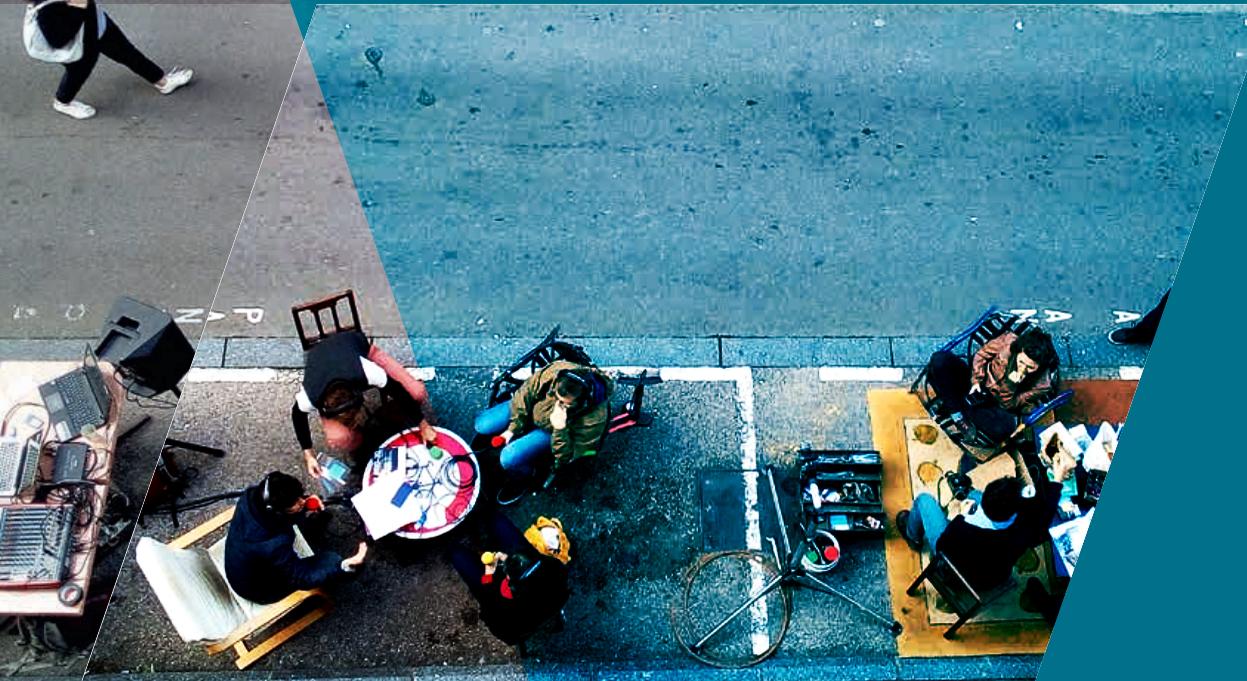




Les **projets de reconversion et d'aménagement** en **secteurs urbains denses** ●



Action cœur de ville à Besançon



Diagnostic en vue de la mise en œuvre d'une opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU) dans le centre-ville élargi de Besançon

Les quartiers anciens de Besançon (notamment les secteurs Boucle et Battant) concentrent un volume conséquent de copropriétés avec des alertes statistiques fréquentes quant à la qualité du bâti, la vacance, ou encore des valeurs foncières anormalement basses lors de transactions.

L'étude « Copropriétés » réalisée en 2017 par le Grand Besançon a permis d'identifier des besoins en travaux récurrents, qui dépassent les cadres d'intervention actuels des financeurs traditionnels, mais également le strict cadre des copropriétés ou de la thématique habitat : mono propriété, vacance de cellules commerciales, entre autres.

Un dispositif incitatif conséquent, de type OPAH-RU pourrait permettre de répondre à ces dysfonctionnements. Celui-ci serait mis en œuvre dans le cadre du programme national « Action cœur de ville ».

L'AUDAB a réalisé en 2019 un diagnostic général et par secteurs du centre-ville élargi de Besançon. Les principaux objectifs de cette démarche ont été de :

- démontrer le besoin d'établir une OPAH-RU cœur de ville ;
- identifier les secteurs prioritaires d'intervention ;
- prédéfinir les périmètres opérationnels de l'OPAH-RU.

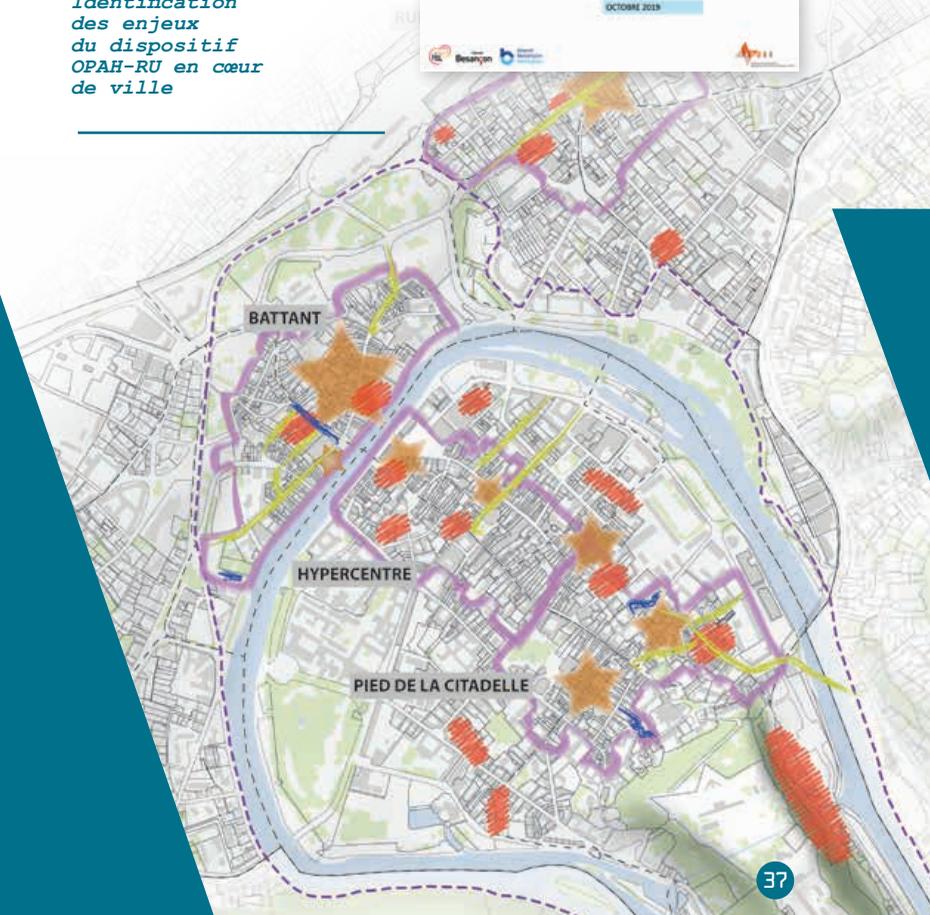
La démarche mise en œuvre a compris :

- la réalisation d'une synthèse des études existantes ;
- l'établissement d'un état des lieux précis de l'habitat en centre-ville élargi ;
- l'identification des enjeux territorialisés et hiérarchisés ;
- la proposition des périmètres d'intervention opérationnels.

La réalisation de ce diagnostic a permis le passage à l'étape pré-opérationnelle, confiée à un bureau d'études, pour la définition de scénarios et le montage opérationnel de l'OPAH-RU.



Identification des enjeux du dispositif OPAH-RU en cœur de ville



Action cœur de ville à Vesoul

Diagnostic en vue de la mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement Urbain (OPAH RU) dans le centre-ville élargi de Vesoul

La ville de Vesoul étant retenue par l'État dans le cadre du plan Action cœur de ville, elle pourra bénéficier des dispositifs prévus par ce programme national pendant la période 2018-2022. Afin d'engager la démarche, la communauté d'agglomération de Vesoul s'est engagée dans une réflexion globale et multi partenariale.

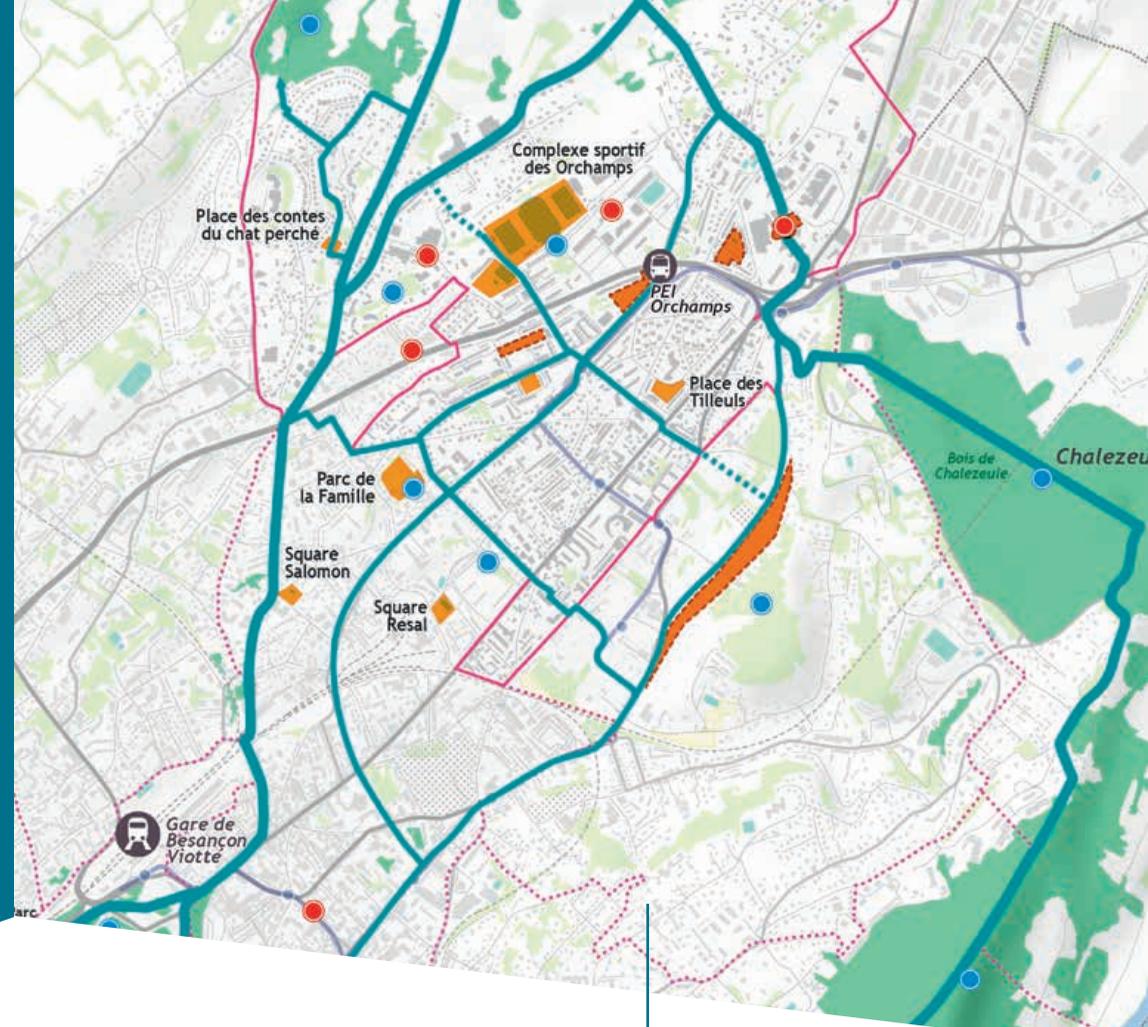
L'AUDAB a été missionnée pour assister et accompagner la Communauté d'agglomération tout au long de l'année 2019 dans le processus de définition du plan d'action pluriannuel détaillé.

La mission s'est articulée en trois phases : diagnostic, stratégie et plan d'action.

Notre équipe a :

- mené une démarche ouverte et participative de co-construction avec l'ensemble de partenaires du plan Action cœur de ville ;
- été force de proposition depuis la définition de la démarche jusqu'à la définition des actions ;
- réalisé une étude globale, prenant en compte les actions en cours et les projets en perspective ;
- apporté une vision globale et transversale du développement du territoire ;
- assuré, avec le maître d'ouvrage, l'animation de la démarche avec le comité de projet.

Synthèse des enjeux



Le fonctionnement urbain du quartier Palente-Orchamps-Saragosse

Diagnostic et propositions d'amélioration

La ville de Besançon a choisi, en 2019, d'observer le fonctionnement urbain du quartier Palente-Orchamps-Saragosse. Il concentre notamment des problématiques de vieillissement, de paupérisation, d'enclavement physique et social, de manque d'espaces publics. Adossée à l'enquête réalisée par l'AUDAB sur la fréquentation des espaces publics de ce quartier (réalisée en 2019 également pour la Direction espaces verts, sportifs et forestiers), cette étude a confirmé le fort enjeu d'amélioration du cadre de vie et des usages du quartier. L'agence a proposé des pistes axées d'une part sur le traitement des abords des grands axes de circulation (boulevard, rue de Belfort), mais aussi sur un réseau de parcours modes doux connectant les aménités urbaines (équipements) et naturelles (espaces publics et grands espaces forestiers).

Enjeux : mobilités douces et continuités socio-écologiques

Structuration du réseau socio-écologique

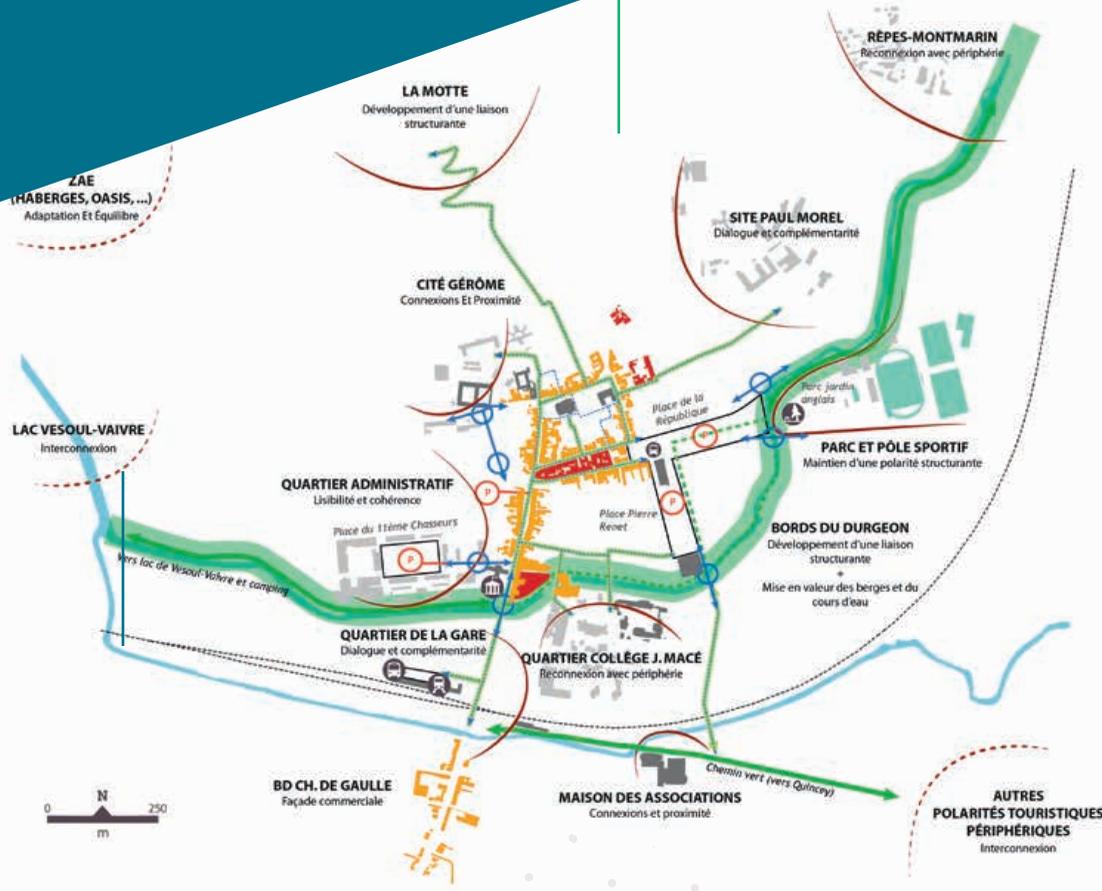
- Continuité modes doux d'importance communale à renforcer
- Continuité modes doux de quartier à créer
- Espaces forestiers à maintenir (milieu support des déplacements et îlots de fraîcheur)

Confortement des espaces publics

- Espaces publics à maintenir (places, squares, espaces sportifs)
- Espaces publics à requalifier ou créer

Repères

- Îlot de chaleur
- Îlot de fraîcheur
- Quartier Palente Orchamps Saragosse
- ⋯ Limite des quartiers
- ⋯ Limite des communes



L'étude des ZAE au sud d'Echenoz-la-Méline

La communauté d'agglomération de Vesoul et la communauté de communes du Pays de Montbozon et du Chanois ont sollicité l'AUDAB afin de mener une étude sur l'aménagement d'un secteur stratégique, à cheval sur les deux intercommunalités et comprenant plusieurs secteurs prévus pour l'aménagement d'activités économiques.

Le travail doit ainsi permettre de proposer un projet d'aménagement d'ensemble et un règlement commun. *In fine*, ce travail fera l'objet d'une traduction dans les documents d'urbanisme locaux : en effet, les deux EPCI sont engagés dans des démarches de révision ou élaboration de PLUi et souhaitent intégrer les recommandations issues des travaux de l'AUDAB.

En 2019, le travail a porté principalement sur l'analyse du site à grande échelle ainsi que l'aménagement du site de la ZAE de la communauté d'agglomération de Vesoul. Il s'agissait notamment d'intégrer les nombreux enjeux propres au site : prise en compte des caractéristiques du grand paysage (encadré par des reliefs boisés, le site est soumis à des covisibilités fortes depuis les axes majeurs longeant telles la RN 57 et la RD 457), logiques d'entrées de territoire (situé le long de la RN 57, le site constitue une porte d'entrée pour les deux territoires des intercommunalités et doit intégrer ces enjeux d'image et de qualité d'ensemble), etc.

Le travail sera poursuivi en 2020 afin d'aboutir à une vision globale de l'aménagement du site.

Projet ZAE Echenoz Sud



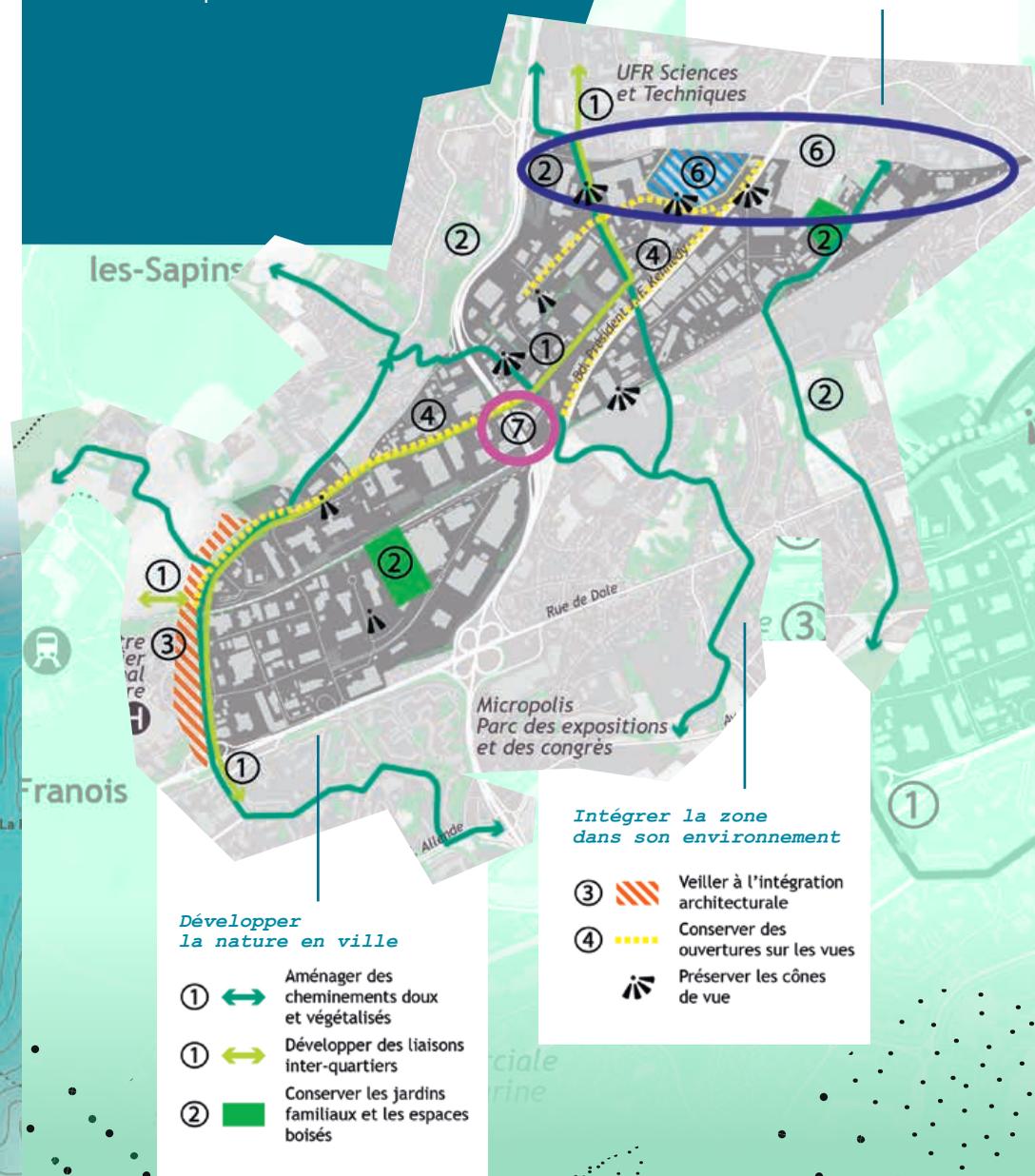
Les conditions de renouvellement et de diversification des Zones d'Activités Économiques (ZAE) du Grand Besançon

Exemple de la ZAE Trépillot-Tilleroies

Dans le cadre de la révision de son document d'urbanisme et de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la ville de Besançon s'interroge sur le devenir de ses ZAE, avec pour premier sujet en 2019 la ZAE Trépillot-Tilleroies. Tenant compte de sa forte densité, de son caractère majoritairement privé et de sa vocation économique et productive, l'agence a établi une proposition d'aménagement axée sur le confortement des perspectives paysagères, le traitement des espaces publics (réseau de circulations en modes doux végétalisés maillant la zone et reliant les quartiers attenants) et la désartificialisation des parcelles.

Offrir des espaces de diversification

- ⑥ Développer la mixité des fonctions en lien avec la ligne de TCSP
- ⑥ Friche à restructurer en mixant les fonctions
- ⑦ Créer un espace partagé



Développer la nature en ville

- ① Aménager des cheminements doux et végétalisés
- ① Développer des liaisons inter-quartiers
- ② Conserver les jardins familiaux et les espaces boisés

Intégrer la zone dans son environnement

- ③ Veiller à l'intégration architecturale
- ④ Conserver des ouvertures sur les vues
- Préserver les cônes de vue



Les **projets** d'urbanisme et
d'aménagement des
communes et intercommunalités
en périphérie
des agglomérations ●

La commune de Novillars

L'aménagement du site Cousteau

Dans la continuité de l'accompagnement débuté en 2017 sur le secteur Curie-Pasteur de la commune de Novillars, l'AUDAB est intervenue afin de favoriser le passage à l'opérationnel concernant l'aménagement du site après la démolition de l'immeuble Cousteau. L'AUDAB a réalisé un cahier des charges pour le recrutement d'un maître d'œuvre qui permettra également de cadrer les futurs aménagements du site voulus par la commune. Ce travail s'est notamment appuyé sur une enquête, réalisée par la commune, auprès des habitants du quartier concernant leurs attentes. Le travail de l'AUDAB a fait l'objet d'une restitution publique en fin d'année.



La commune de Saint-Vit

Aménagement de deux dents creuses

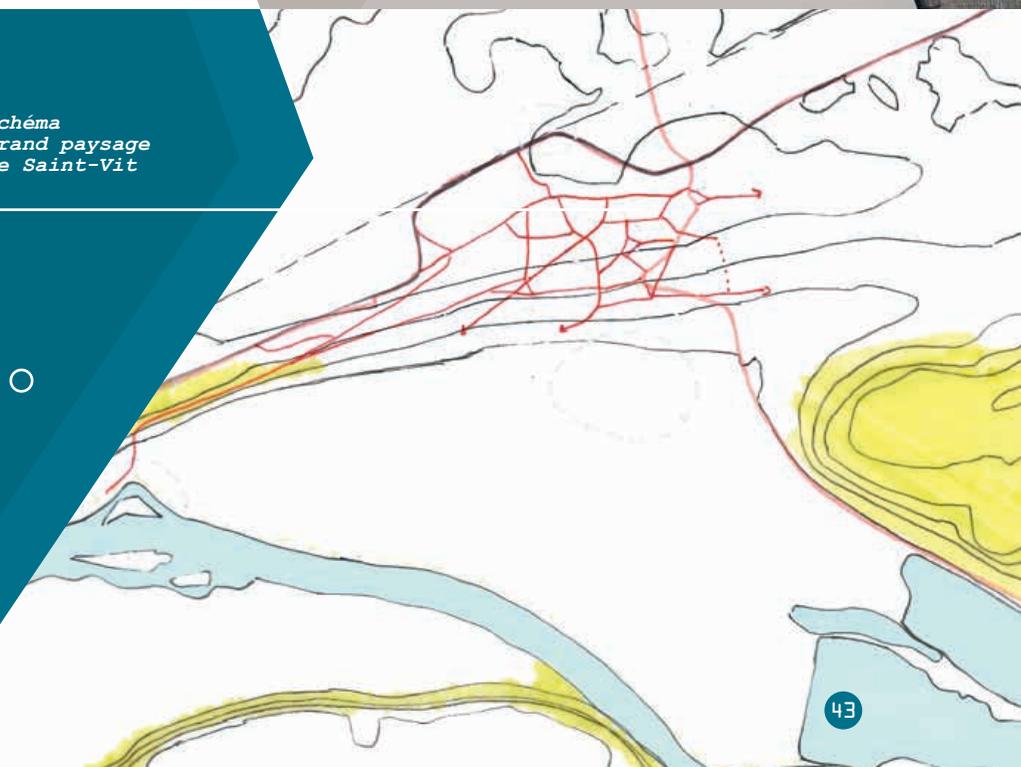
En 2019, l'AUDAB a été sollicitée afin de mener une réflexion sur l'aménagement des Champs Perrets et des anciens jardins, deux dents creuses situées à proximité du centre ancien de Saint-Vit.

Le travail mené par l'agence a permis de définir les principes d'aménagement des sites, en lien avec les aménités proches et, en particulier, l'intégration dans le grand paysage (la plaine alluviale du Doubs), la connexion avec l'eurovéloroute 6, les services et commerces du centre ancien et le complexe sportif Jean Cornet. Parmi les conclusions de ce travail, l'agence a montré que les impacts liés à l'aménagement de ces sites tendront à déplacer la centralité actuelle vers l'est, nécessitant une réflexion à plus large échelle sur les mobilités et la place de la route départementale 13.

Simulation du réaménagement de la place de l'Amitié à Thise



Schéma grand paysage de Saint-Vit



La commune de Thise

Amélioration des entrées de ville et restructuration des espaces publics centraux

Dans la poursuite de notre accompagnement de la commune de Thise, l'agence a travaillé en 2019 à l'analyse des entrées de ville et des espaces centraux de la commune.

Les analyses du fonctionnement urbain actuel ont permis de proposer des solutions d'amélioration des différentes entrées de la commune, afin de préserver les cônes de vues sur le grand paysage, simplifier les circulations, ou encore mettre en valeur les espaces naturels. Concernant les espaces publics, l'agence a apporté des propositions d'évolutions pour la place du Monument aux Morts (avec éventuel déplacement de ce dernier), la place de l'Amitié, la place de l'église et la circulation piétonne des élèves aux abords de l'école primaire.

Les communes de Pirey et d'École-Valentin

Projet d'équipement sportif mutualisé

L'étude amorcée en 2018 s'est prolongée en 2019 sur le projet porté par les communes de Pirey et d'École-Valentin pour la construction d'un équipement sportif mutualisé.

L'AUDAB a établi une analyse de la couverture en équipements sportifs à l'échelle du secteur nord-ouest, basée sur les éléments recueillis lors des enquêtes réalisées au premier semestre auprès des élus dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Ce travail a permis la définition d'un périmètre d'influence du futur équipement sportif, et l'identification des pratiques sportives existantes et manquantes dans le secteur.

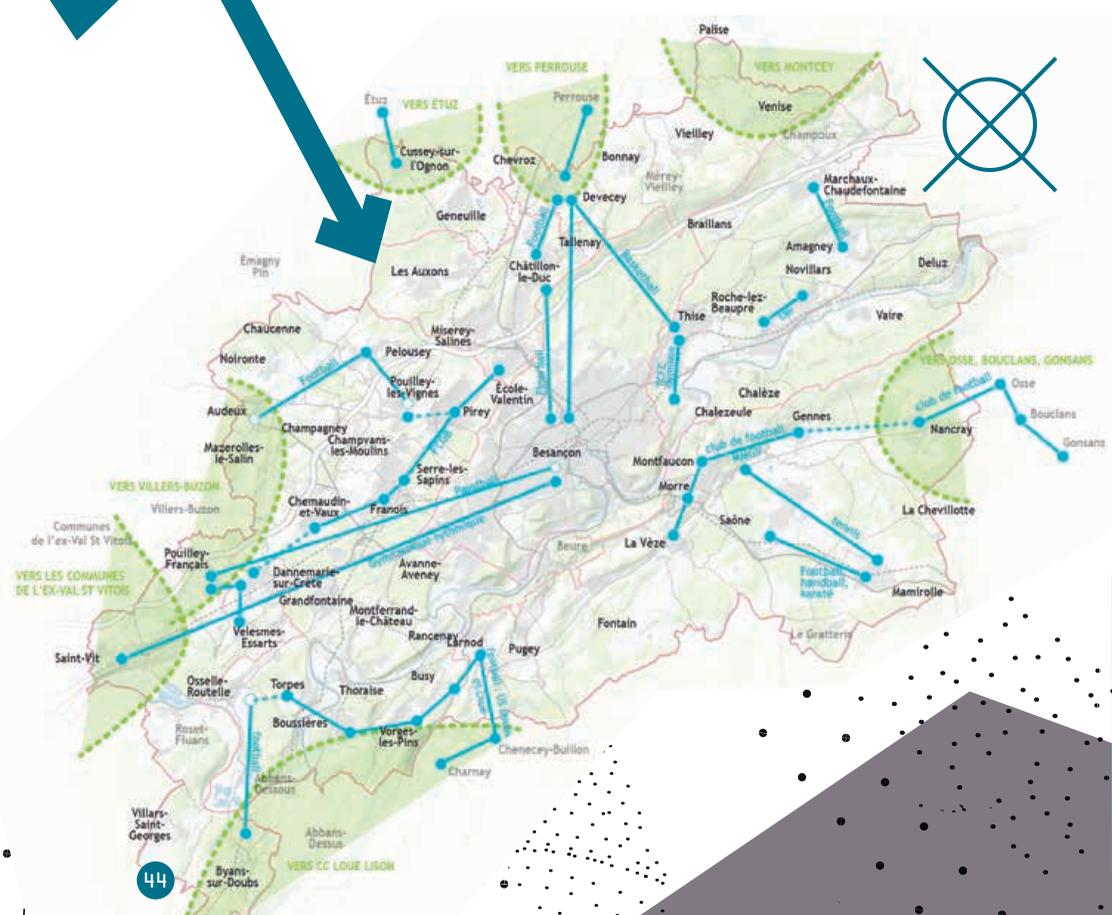
L'aqueduc gallo-romain d'Arcier et les communes traversées

L'AUDAB accompagne la communauté urbaine et les communes traversées par l'aqueduc gallo-romain pour la valorisation des vestiges de cet ouvrage antique. En 2017 et 2018, l'obtention des financements a permis de réfléchir à la conception et à la réalisation d'une application de réalité augmentée, voulue comme un outil de médiation à vocation touristique et pédagogique pour les habitants de Grand Besançon Métropole.



En 2019, cette application a été officiellement présentée lors d'une conférence de presse organisée par l'association « L'aqueduc d'Arcier, patrimoine historique ». L'AUDAB a élaboré un plan de communication visant à faire connaître largement cette application, par la création et la diffusion de plusieurs supports de communication comprenant un QR Code (affiche, carte postale, flyer).

Fonctionnement des équipements sportifs à l'échelle du territoire



- Stationnement sur rue
- Stationnement collectif privé
- Stationnement collectif public
- Stationnement commercial

© Agence AEI

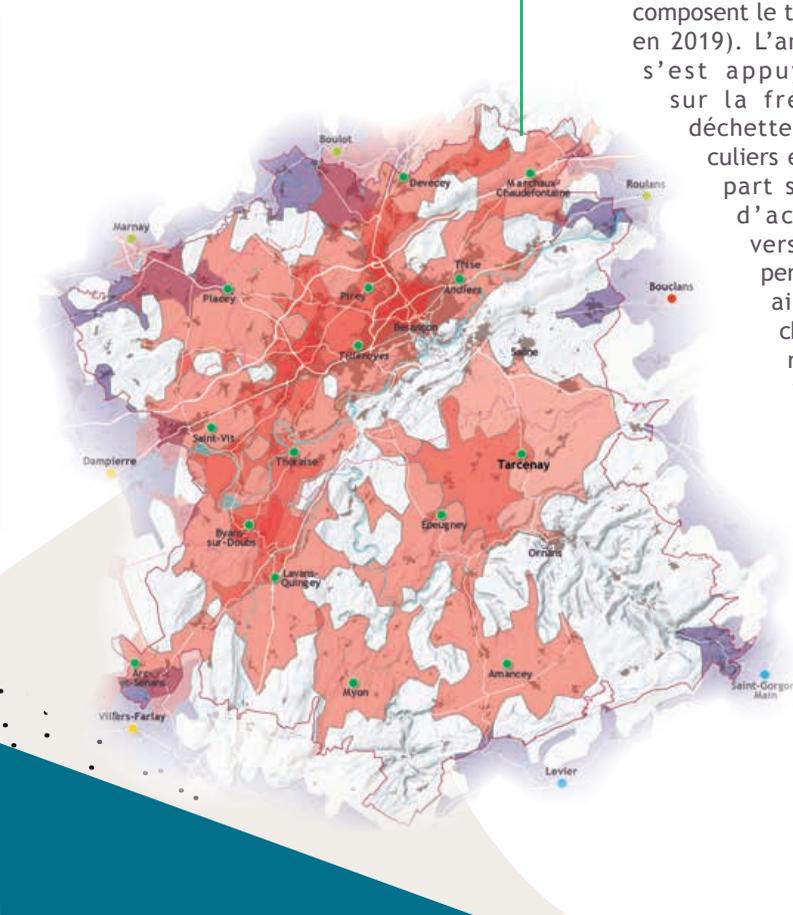


La commune de Gray et son site patrimonial remarquable

En 2019, l'AUDAB a poursuivi son accompagnement de la ville de Gray dans la transformation de sa Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) en site patrimonial remarquable (SPR). Ce travail s'est concentré autour de l'étude de cadrage de l'îlot Monoprix, réalisée par l'agence AEI. L'AUDAB a notamment participé à la présentation des résultats de l'étude et aux échanges sur le devenir de l'îlot.



Temps d'accès en voiture aux déchetteries Scénario 1



Le SYBERT Réflexion prospective à l'échelle du réseau de déchetteries

Cette étude s'inscrit dans la continuité de l'accompagnement du SYBERT par l'AUDAB amorcé en 2017. Cette année, le travail a porté sur l'analyse prospective du réseau de déchetteries, dans l'objectif d'optimiser le nombre d'équipements (16 déchetteries composent le territoire du SYBERT en 2019). L'analyse de l'AUDAB s'est appuyée d'une part sur la fréquentation des déchetteries par les particuliers en 2018, et d'autre part sur les conditions d'accès en voiture vers celles-ci. Cela a permis d'identifier les aires d'influence de chaque déchetterie du réseau et d'observer, via deux scénarios, l'impact qu'aurait la suppression et/ou la relocalisation d'un ou plusieurs des 16 équipements dans le réseau global.



Lavans-lès-Saint-Claude : requalification des espaces publics du centre-bourg

L'année 2019 a vu l'aboutissement de la mission de conseil et d'assistance de l'AUDAB auprès de la commune de Lavans-lès-Saint-Claude pour la requalification des espaces publics de son centre-bourg.

Cette action s'inscrit dans le cadre du projet global de développement porté par les élus locaux et soutenu par la démarche régionale de revitalisation des bourgs-centres.

Le maire de Lavans-lès-Saint-Claude a voulu mettre en place une démarche ouverte et participative avec les concours techniques, tels que le CAUE du Jura, la SCOP DialTer, la DDT 39 et l'AUDAB.

L'AUDAB a accompagné et conseillé la commune depuis la synthèse des études préalables, jusqu'au choix du scénario global de requalification, en passant par la définition des contours de la démarche, la consultation et le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

En 2019, l'alternance entre les réunions de travail avec le comité de projet, les échanges en comité technique et de pilotage, et le recueil de l'avis des habitants en réunions publiques, ont rythmé la démarche.

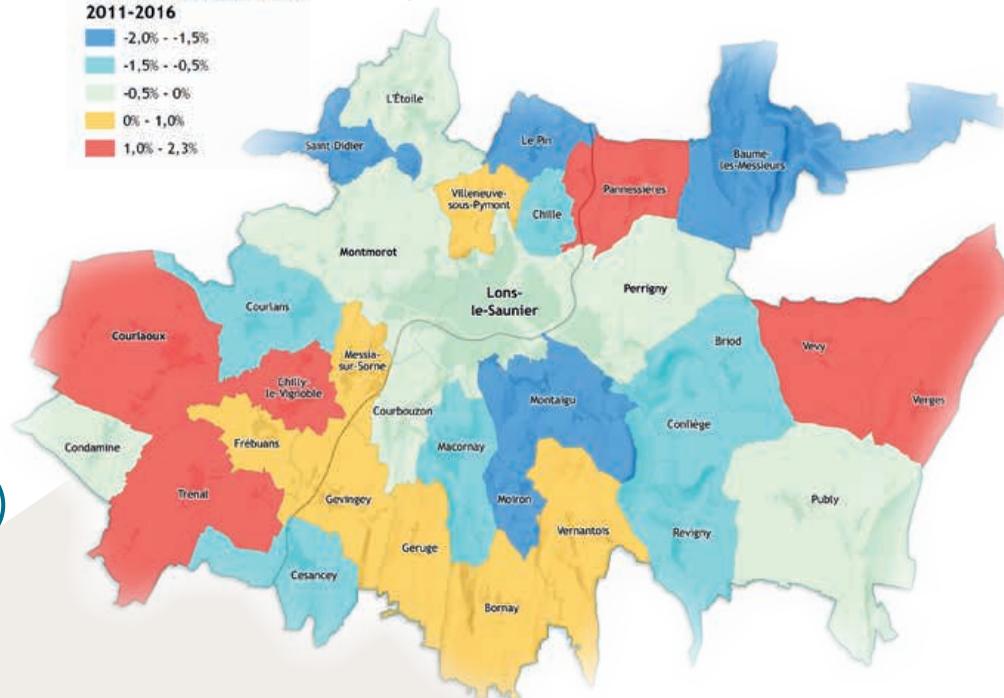
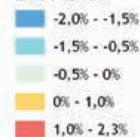
Les autres demandes en cours d'année : la mise à jour du diagnostic du PLH d'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)

Nouveau partenaire de l'AUDAB, ECLA a confié à l'agence la mise à jour du diagnostic de son PLH en prévision d'une révision qui devrait intervenir en 2020.

Ainsi, l'AUDAB a actualisé les données statistiques et analysé le fonctionnement du parc de logement en s'appuyant également sur des échanges avec certains services locaux tels que la DDT, la DREAL, le Département du Jura... Un document provisoire a été livré fin 2019.

Croissance démographique dans l'espace communautaire de Lons Agglomération

Taux annuel de croissance 2011-2016

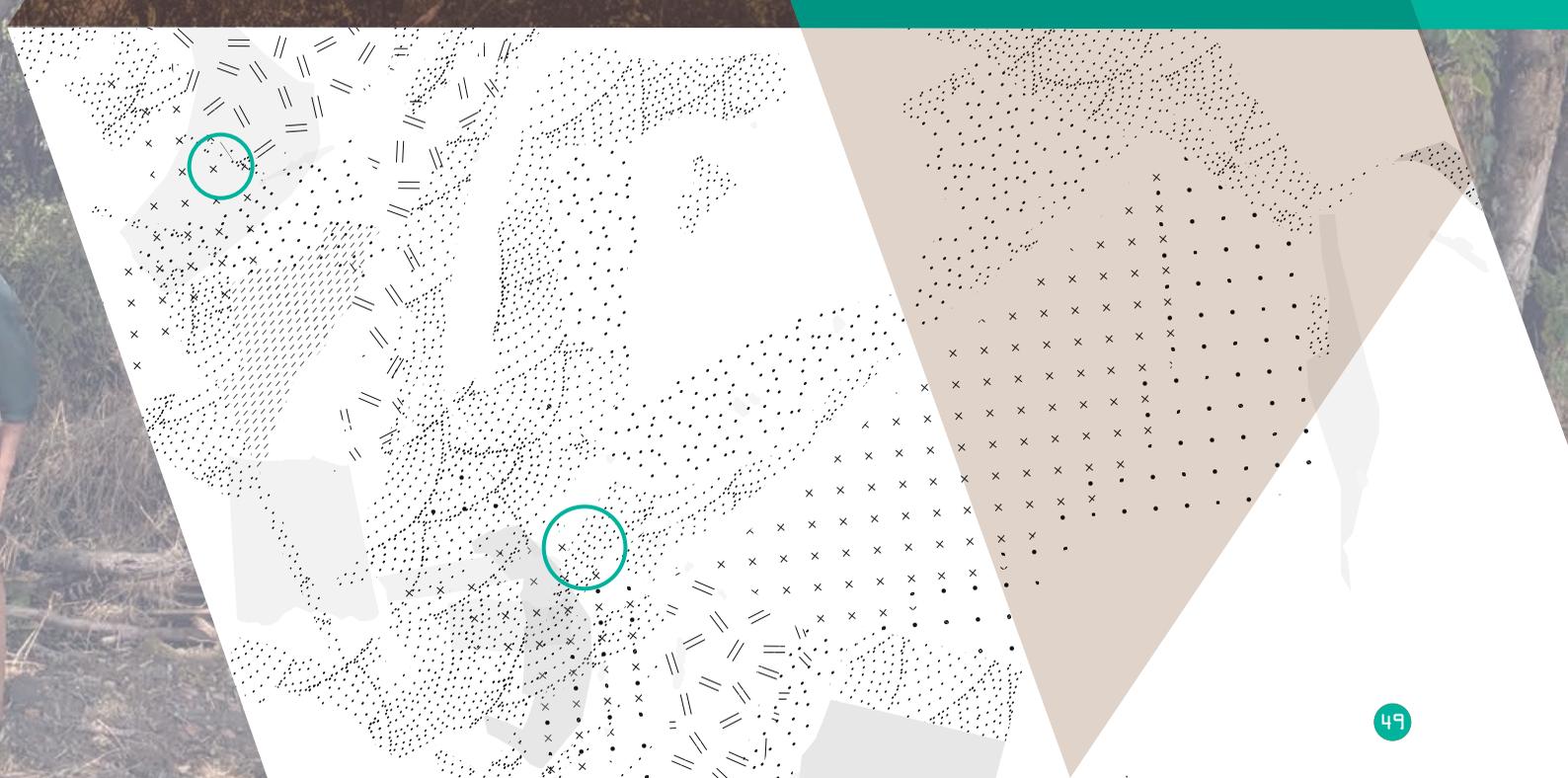




3



L'animation de la
connaissance, des méthodes,
des compétences
et des valeurs.





Les villes et territoires animés ●

Les publications démographiques

Analyse des dynamiques démographiques des grandes agglomérations du centre Franche-Comté

Depuis près de 20 ans, enrichir la connaissance et explorer les territoires est un service majeur de l'AUDAB rendu à ses membres. Parmi les nombreux thèmes analysés, la démographie demeure au cœur de l'observation territoriale.

L'AUDAB publie régulièrement une analyse fine des structures et dynamiques démographiques des grandes agglomérations du centre Franche-Comté : Besançon, Dole, Lons-le-Saunier, Morteau, Vesoul et Pontarlier.

Animation, formation, conseil et expertise permanente de l'AUDAB

Colloque MOT



© GBM

Le 25 septembre s'est tenu un colloque à Besançon coorganisé par Grand Besançon Métropole et la MOT (Mission opérationnelle transfrontalière) qui a réuni une soixantaine de personnes. Il s'agissait de débattre des coopérations transfrontalières métropolitaines dans les domaines universitaires, du développement économique, de la recherche et développement notamment en matière de santé.

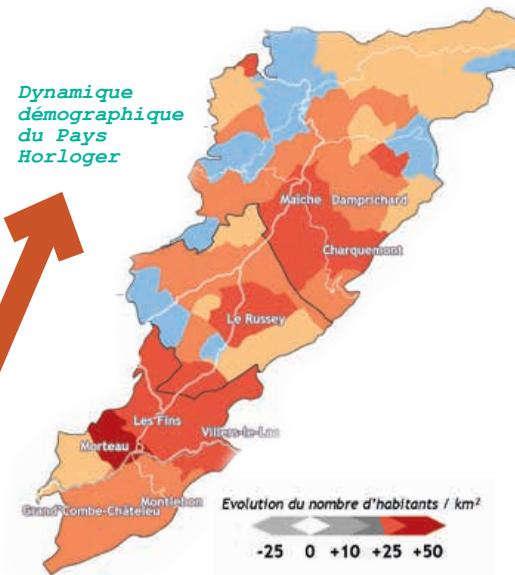
L'AUDAB a été associée à ce temps d'échange eu égard à ses connaissances transfrontalières et il lui a été demandé d'ouvrir cette journée par une présentation d'éléments de diagnostic et d'enjeux pour Grand Besançon Métropole et pour le réseau des agences d'urbanisme (49 agences dont une quinzaine proche des frontières). L'agence a successivement abordé l'état des coopérations transfrontalières portées par les agences d'urbanisme, dressé un portrait du fait frontalier à Besançon (travailleurs frontaliers, projets Interreg, état de la formation supérieure dans l'arc jurassien...), abordé les freins au développement des coopérations transfrontalières puis les perspectives de développement.

Cette journée d'étude a permis de confirmer l'intérêt de poursuivre les échanges entre les territoires et devrait aboutir prochainement à la création d'un groupe de travail national coanimé par la MOT, Grand Besançon Métropole et l'AUDAB.

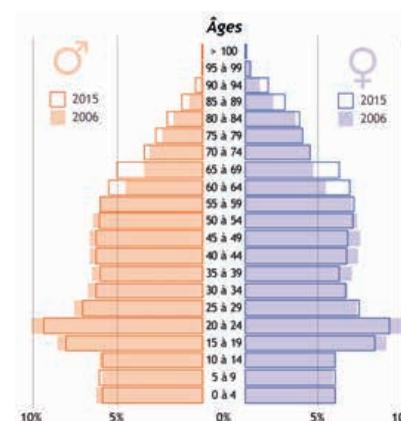
Colloque France Mobilité

L'agence a été associée au colloque régional de France Mobilité (plateforme d'échanges sur la mobilité élaborée par le Ministère des transports), organisé conjointement par la Région et la DREAL Bourgogne Franche-Comté. Ce colloque s'est tenu à Dijon et a rassemblé une centaine de participants, acteurs de la mobilité et représentants de collectivités locales de la Région. L'AUDAB a pu, dans ce cadre, apporter sa connaissance du fonctionnement du territoire régional, illustré au travers de cartographies, pour aider à la construction des futurs bassins de mobilité prévus par la nouvelle Loi d'Orientation des Mobilités.

Dynamique démographique du Pays Horloger



Pyramide des âges de la population grand-bisontine



Audition de ré-accréditation du CMI en géographie

Dans le cadre de la ré-accréditation de la formation en 5 ans en géographie à l'Université de Bourgogne-Franche-Comté qui prépare aux métiers de l'ingénieur (cursus master en ingénierie (CMI)), l'AUDAB a été auditionnée aux côtés d'autres acteurs professionnels (DDT25, IAD...). À ce titre, elle a évoqué les liens étroits qui existent entre l'Université et l'AUDAB sur certains projets et réflexions en aménagement du territoire.

Les Rendez-vous de la Prospective de l'AUDAB : journée du 12 septembre 2019, Nancray, musée des Maisons comtoises

« 2049, ré-habiter le Grand Besançon »

Chaque année, l'AUDAB organise un rendez-vous de la prospective afin de sensibiliser les acteurs du territoire aux défis et aux incertitudes du futur et ainsi les éclairer dans leurs décisions impactant l'avenir. Le but de la prospective n'est pas d'essayer de prédire l'avenir mais plutôt de l'anticiper, voire de l'accompagner. Et même si demain n'est pas connu, il n'est pas non plus totalement inconnu. Beaucoup de projets de logements lancés récemment ou prochainement seront encore fonctionnels en 2049.



C'est précisément ce demain (horizon 2049) qui a été questionné pour ce rendez-vous de la prospective organisé dans le musée des Maisons comtoises de Nancray. L'exposition intitulée « 2049, ré-habiter le Monde » a notamment servi de point d'appui à cette rencontre riche en échanges et propositions.

A l'issue de la visite guidée de l'exposition, deux experts du climat, Bruno VERMOT-DESROCHES (climatologue, chef du centre de Météo France à Besançon) et Daniel JOLY (géographe, directeur de recherche à ThéMA, université de Franche-Comté) ont interagi avec l'assistance afin de mieux décrypter les grandes tendances climatiques à venir. Enfin, trois ateliers de réflexion ont été animés avec comme questionnement de fond l'analyse de l'anthropocène et de ses conséquences sur l'habitat à venir : « 2049 : ré-habiter le Grand Besançon » et par extension la Bourgogne-Franche-Comté...

Visite de l'exposition « 2049, ré-habiter le monde », préambule à la réflexion sur l'habitat de demain

La connaissance et la mesure de la ressource foncière et de ses usages en région (le groupe DVF régional, le ROCER, l'ODCE...)

Au cours de cette année, l'AUDAB a assisté aux instances du ROCER (Réseau d'Observation de la Consommation des Espaces en Région). Elle a ainsi participé notamment au groupe régional DVF (Données des Valeurs foncières), permettant des échanges techniques entre utilisateurs de la donnée et en vue d'en faciliter son usage aux comités techniques du ROCER, qui fait un point deux à trois fois par an sur les différentes missions confiées aux groupes thématiques et oriente leur réflexion.

En parallèle, l'AUDAB poursuit sa présence auprès de la DDT et du Département du Doubs concernant la charte départementale de gestion économe de l'espace et son ODCE (Observatoire Départemental de la Consommation d'Espace). L'agence a coproduit, avec le CAUE, une fiche détaillant le projet d'aménagement situé rue Gustave Courbet au sein de la commune de Marnay. À l'avenir, d'autres fiches seront produites sur le même modèle.



Analyse des extensions urbaines à valoriser dans la commune de Marnay





Balade à Saint-Vit, nouvellement signataire de la charte paysagère de Grand Besançon Métropole

L'animation de la charte paysagère de Grand Besançon Métropole : les balades grand public

Grand Besançon Métropole s'est doté en 2012 d'une charte paysagère afin de favoriser la préservation et la valorisation des atouts paysagers des collines de la vallée du Doubs. Ce document, initialement signé par une quinzaine de communes, est animé par plusieurs structures, dont l'AUDAB qui organise et met en œuvre des balades paysagères à destination du grand public dans les différentes communes signataires de la charte. Ces balades ont vocation à faire découvrir le patrimoine paysager, naturel et culturel local au plus grand nombre.

En 2019, l'agence a organisé deux sorties :

- à Montfaucon, sur le patrimoine géologique et naturel au pied de la falaise ;
- à Saint-Vit, récemment signataire de la charte, sur le patrimoine archéologique et hydrogéologique de la plaine alluviale.



La direction du club FNAU « culture et patrimoine »

Le club culture et patrimoine de la FNAU est dirigé par le directeur de l'AUDAB depuis sa création et compte cette année l'appui de deux nouveaux animateurs respectivement des agences d'urbanisme de Bordeaux et de Marseille.

En mai 2019, un club a été organisé avec la participation des associations « Sites et cités remarquables de France » et « Patrimoine - environnement », ayant comme objet les nouvelles démarches et outils de projet développés dans les sites patrimoniaux.

Une rencontre a également été réalisée à cette occasion concernant les enseignements de la journée organisée à Rochefort par l'association « Sites et cités remarquables de France » sur le thème des nouveaux enjeux dans les sites patrimoniaux remarquables : politiques et outils de médiation de la participation citoyenne.

Un autre retour a été réalisé concernant les enseignements de la journée du Club PLUi de Saint-Etienne sur le thème « PLUi, paysage et patrimoine », avec la participation des agences d'urbanisme de Grenoble et de Lyon. Toujours relatif à cette journée, la secrétaire générale de la FNAU a présenté les temps forts et les questions abordées au congrès national « Patrimoines et revitalisation » qui s'est tenu à Figeac quelques jours avant le club.

Enfin, le club a préparé une journée interclubs « planification et patrimoine » prévue en janvier 2020.

Contrairement à certaines années où le club a été très productif en ouvrages et en publications, 2019 a favorisé les échanges, les interventions et les relations entre les réseaux, le club et ses animateurs ayant été particulièrement sollicités. La preuve est faite de la notoriété de ce groupe devenu expert et référent dans son domaine.



Les villes et territoires observés ●

L'observatoire de la mobilité de Grand Besançon Métropole

L'agence a travaillé en collaboration avec le CEREMA sur l'analyse de la nouvelle enquête « Ménages déplacements » de Grand Besançon Métropole. Cette enquête collecte les habitudes de mobilités des individus et s'est tenue à l'échelle du SCoT fin 2019. L'AUDAB a ainsi coconstruit les indicateurs et le livrable avec le CEREMA, et a focalisé son analyse sur les éléments socio-économiques expliquant les évolutions des pratiques de mobilité depuis la précédente enquête de ce type, menée en 2005.

L'observatoire du Tramway et son bilan LOTI

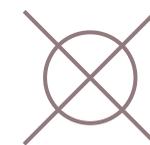
Le tramway, projet d'infrastructure ayant bénéficié de financements de l'Etat, est soumis à un bilan « LOTI » au titre du code des transports, dans un délai de 5 ans après sa mise en service.

Ce bilan poursuit deux objectifs principaux :

- l'évaluation des effets du tramway mesurés, en comparaison avec les effets attendus lors de la constitution du projet (issus du dossier de Déclaration d'Utilité Publique du projet) ;
- un retour d'expérience pour de futurs projets.

En 2019, l'AUDAB a alimenté ce bilan, sur la base de l'observatoire du tramway mis en place depuis 2012.

L'agence a ainsi produit plusieurs parties du bilan LOTI comme l'historique du projet, les impacts du tramway sur le système de mobilité, sur différentes thématiques socio-économiques et urbaines (morphologie urbaine, logement, sphère économique et commerciale...) ou encore ses impacts sur l'environnement. Ce rapport a été livré au Département mobilités de Grand Besançon Métropole fin 2019.



L'observatoire de la ligne 3 TCSP et son bilan

L'AUDAB a également produit un observatoire-bilan du projet de ligne en site propre entre la gare Viotte, le campus de la Bouloie et le pôle TEMIS. Ce bilan, non réglementaire par rapport au bilan du tramway, répondait à un objectif de retour d'expérience sur ce type de projet. L'agence a ainsi produit des analyses quantitatives et qualitatives (relevés terrain) sur l'évolution urbaine des secteurs traversés par la nouvelle ligne à l'aide notamment d'une base photographique alimentée depuis 2013 lors des études préliminaires au projet.



L'Observatoire Socio-Urbain (OSU) de l'agglomération bisontine

Fiches quartiers de l'Analyse des Besoins Sociaux

L'AUDAB a poursuivi son travail de réactualisation des fiches quartiers qui alimentent l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Besançon. Il s'agit d'un portrait social des 13 quartiers de Besançon, qui est présenté aux instances participatives de la ville de Besançon.

Les « Synthèses » des quartiers de Planoise-Châteaufarine, Velotte, Saint-Claude-Torcols, Centre-Chapelle-des-Buis et Chaprais-Cras ont été présentées sous le format de cinq 30/30 dans chacun des quartiers concernés avec les services du CCAS et sa présidente. Elles permettent de compléter les fiches quartiers de l'ABS par une approche plus approfondie et élargie aux questions urbaines.

En parallèle, dans le but de compléter cet observatoire socio-urbain, l'AUDAB réfléchit à recueillir le regard des habitants sur leur quartier à travers des balades urbaines ou des ateliers d'échanges. Cette méthodologie est en cours de réalisation.



Séance à Planoise des "30-30" de l'ABS avec le CCAS de Besançon

Le suivi de la Zone Franche Urbaine (ZFU)

Depuis plusieurs années, l'agglomération et l'Etat confient à l'AUDAB une mission de suivi-évaluation des effets de la ZFU sur le tissu économique de Planoise. Ce travail réalisé en relation étroite avec l'agglomération est présenté chaque année lors d'un comité de pilotage. La mise en place du dispositif de ZFU bénéficie d'un suivi annuel indispensable à la mesure de son efficacité. L'AUDAB accompagne le Grand Besançon

Métropole dans cette démarche en mettant à disposition son expertise en matière de traitement de données. La mesure et l'analyse de l'évolution de l'activité économique vient compléter la connaissance du terrain acquise par la collectivité. Ce partage de connaissance contribue à intégrer une vision précise et régulière de l'activité de la ZFU : évolution sectorielle, attractivité. Le bilan de l'année 2018 a été présenté lors du comité de pilotage du vendredi 26 juin 2019.



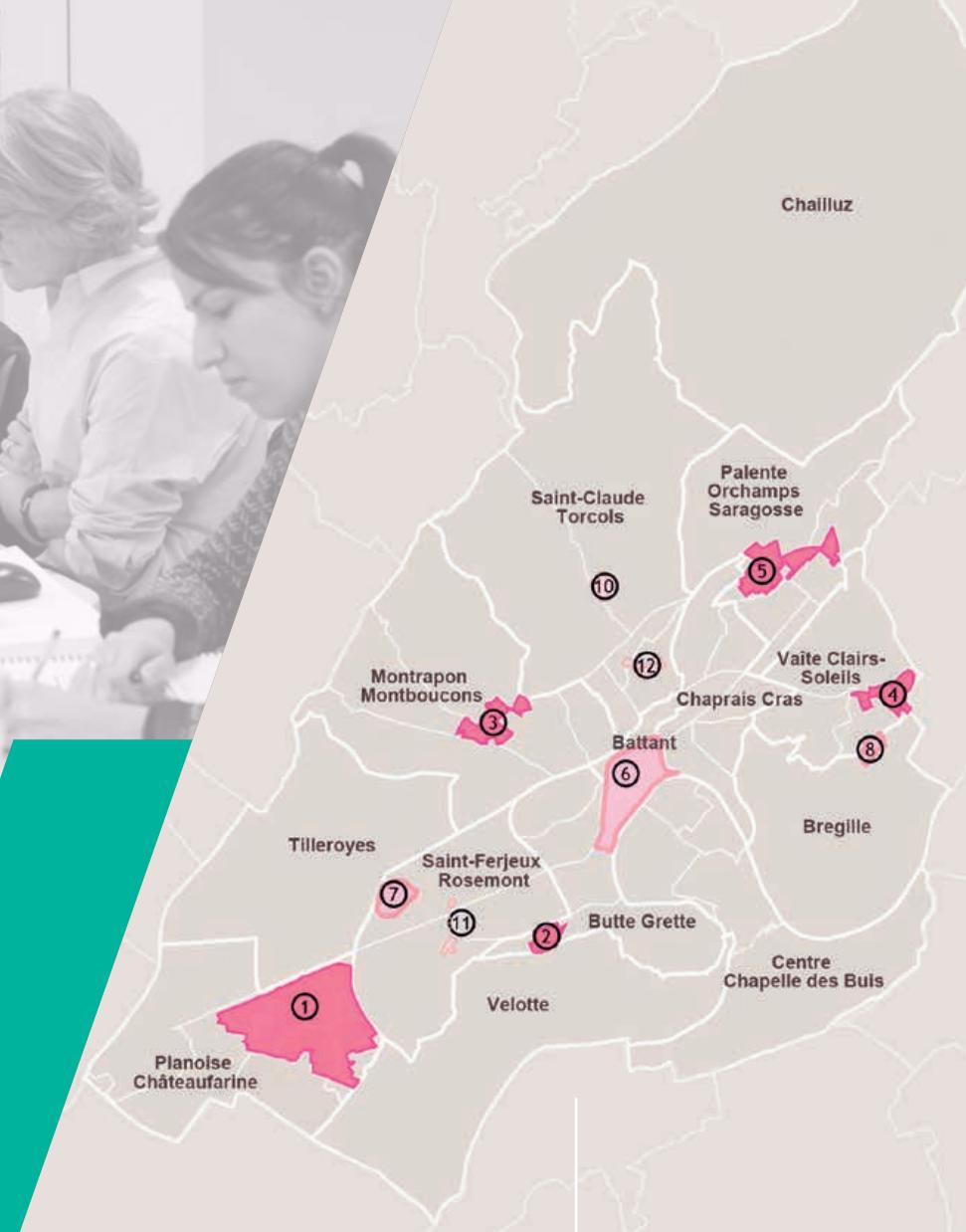
Les contributions à la connaissance pour l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville de l'agglomération bisontine

Depuis 2017, L'AUDAB se tient aux côtés de Grand Besançon Métropole pour la mise en place de l'évaluation de son contrat de ville.

Durant l'année 2019, l'agence a participé aux séances de travail dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours pour définir des axes adossés aux objectifs opérationnels de la politique de la ville.

À la suite de cette démarche, l'OSU pourra être adapté pour s'articuler au mieux aux nouveaux besoins générés par le contrat de ville.

Classement des QPV, Quartiers de la Politique de la ville





L'Observation des effectifs scolaires et la démographie des jeunes

L'AUDAB a accompagné des collectivités membres dans le cadre de réflexions prospectives de leur démographie scolaire, notamment pour les Regroupements Pédagogiques Intercommunaux (RPI) des communes de Châtillon-le-Duc, Tallenay et Dannemarie-sur-Crête, Velesmes-Essarts. Ces études prospectives ont permis de suivre l'évolution des effectifs scolaires du 1^{er} degré dans les écoles maternelle et élémentaire, d'en étudier les conséquences sur la capacité d'accueil, les équipements des locaux scolaires et périscolaires existants. L'agence s'est appuyée sur ses connaissances en démographie, en habitat et sur les données scolaires des années antérieures dont elle disposait.

Ce travail a été réalisé à l'aide d'une méthodologie de modélisation, prenant en compte les dynamiques socio-démographiques observées et mesurant l'impact du développement résidentiel sur les effectifs des écoles, afin de proposer des projections scolaires en fonction des différents projets que pourrait porter la collectivité.

L'agence a réactualisé également l'observatoire des effectifs scolaires de Besançon (2015) en mettant à jour les projections et en ajustant la méthodologie. L'étude a pour objet d'analyser le lien entre l'évolution des effectifs et le développement résidentiel.

L'Observatoire Territorial du Logement des Étudiants (OTLE) de l'aire urbaine de Besançon

L'AUDAB a été positionnée comme la cheville ouvrière de l'OTLE en création dans l'aire urbaine de Besançon.

L'OTLE impulse une dynamique de connaissance sur le logement des étudiants afin d'évaluer l'adéquation entre l'offre et la demande pour guider les politiques publiques.

En avril, l'OTLE de Grand Besançon Métropole a obtenu sa labellisation dans le cadre de la démarche nationale pour l'observation du logement des étudiants. Cette labellisation permet, entre autres, de bénéficier des données de l'observatoire national et des partenariats nationaux, et d'intégrer une communauté d'échanges et de mutualisation à l'échelle nationale. En parallèle, l'AUDAB a procédé au recueillement et traitements des premiers indicateurs définis au niveau national et communs à tous les OTLE. Une réunion de travail avec les différents partenaires locaux a été organisée dans ce but.

En octobre, une journée d'étude organisée par la FNAU à Reims a réuni les représentants de tous les OTLE. Des premiers retours sur les indicateurs nationaux ont été dévoilés, des ajustements méthodologiques actés et certains indicateurs précisés.

Enfin, une publication qui rend compte des travaux de l'AUDAB dans le cadre de l'OTLE durant cette année 2019 a été produite en fin d'année. Un travail cartographique d'état des lieux, une première analyse des données récoltées et une attention particulière sur le logement des étudiants en emploi y sont présentés.

L'Observatoire Départemental de l'Habitat (ODH) du Doubs et son animation

Dans le cadre de l'observatoire départemental de l'Habitat, l'AUDAB a réalisé une étude concernant les migrations résidentielles. Cette étude s'intéresse :

- aux caractéristiques des individus ayant quitté le Doubs pour aller s'établir dans un autre département ;
- aux caractéristiques des individus ayant emménagé dans le Doubs alors qu'ils résidaient auparavant à l'étranger ou dans un autre département ;
- aux personnes ayant, au sein du département du Doubs, changé de zone d'habitat.

En s'appuyant sur une analyse par zone, l'enjeu a été de dégager les spécificités territoriales des migrations internes et externes au département au regard des zones définies dans le Plan Département de l'Habitat.

Dans le cadre du travail partenarial de cet observatoire, l'AUDAB a également participé à l'animation de l'observatoire notamment par la relecture, par des échanges avec les parties prenantes et partenaires sur les publications ayant été produites dans l'année.

Observ'agglo 2019 : Publication nationale et focus de Grand Besançon Métropole

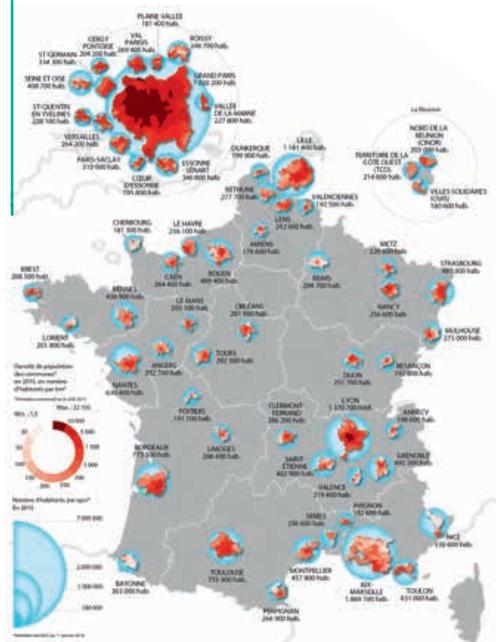
Un outil et un réseau d'experts pour décrypter les dynamiques des grandes intercommunalités françaises

Initiée par la FNAU et l'Assemblée des Communautés de France (AdCF) (rejointes par France Urbaine pour cette édition), Observ'agglo réunit autour d'un travail collaboratif plusieurs dizaines d'experts de l'observation issus des agences d'urbanisme françaises (dont l'AUDAB) et des grandes intercommunalités. Cette nouvelle édition publiée en juin 2019 a vu son panel de territoires observés étendu avec les 59 plus grandes agglomérations françaises dont Grand Besançon Métropole.

Flux entrants

Flux sortants

Les 59 intercommunalités du panel Observ'agglo



À l'instar du focus bisontin, une première lecture synthétique et schématique a été proposée cette année afin de positionner Grand Besançon Métropole par rapport aux autres grandes agglomérations françaises. En 2020, une analyse plus complète et détaillée viendra finaliser cette publication.



Villes et territoires explorés

Le réseau énergétique

Profil et prospective des consommations et productions énergétiques du territoire

Dans la perspective de construire la ville de demain en bonne intelligence, l'AUDAB mène depuis 2017, dans le cadre d'un partenariat avec ENEDIS, un travail du réseau énergétique de demain. En 2019, l'agence a identifié les secteurs structurants du développement urbain, à l'échelle de Grand Besançon Métropole.

Ce travail s'est appuyé notamment sur le bilan des consommations et des productions énergétiques des communes ainsi que sur les logiques de développement urbain, démographique et économique. L'intégration des ambitions locales de développement (via les projets d'urbanisme et de planification) a également permis de mettre en évidence les communes porteuses du développement futur et de définir l'armature du réseau énergétique au niveau de l'aire urbaine bisontine. L'ensemble a fait l'objet d'une analyse et d'une répartition spatiale fine (maille 500 m) permettant de hiérarchiser et d'identifier les secteurs porteurs du développement.

En conclusion



En 2019, l'AUDAB a ainsi mis au service de ses membres adhérents et de ses partenaires financeurs son ingénierie et son savoir-faire pour réaliser les missions et les études qui lui ont été confiées. Forte de son équipe pluridisciplinaire, l'agence a su une nouvelle fois être réactive, s'organiser et s'adapter aux évolutions du programme de travail. L'association a poursuivi son développement au profit de territoires qui consolident un espace de solidarité en centre Franche-Comté.

L'agence d'urbanisme ce sont des membres et des partenaires, des réseaux locaux, une équipe, des territoires, c'est également un réseau régional d'agences d'urbanisme Saône Rhin Rhône. L'AUDAB a de nouveau développé des compétences, des méthodes et des techniques, s'adaptant au contexte bouleversé par les nouvelles géographies intercommunales, mais également à sa propre vie d'agence et à ses évolutions stratégiques, tout en garantissant un service constant et de qualité. C'est dans cette dynamique que l'AUDAB a créé et animé des dispositifs d'observation et de connaissance qui permettent aux partenaires de l'aménagement du territoire, aux élus locaux, d'imaginer l'après-demain et de débattre des souhaitables pour les générations futures.

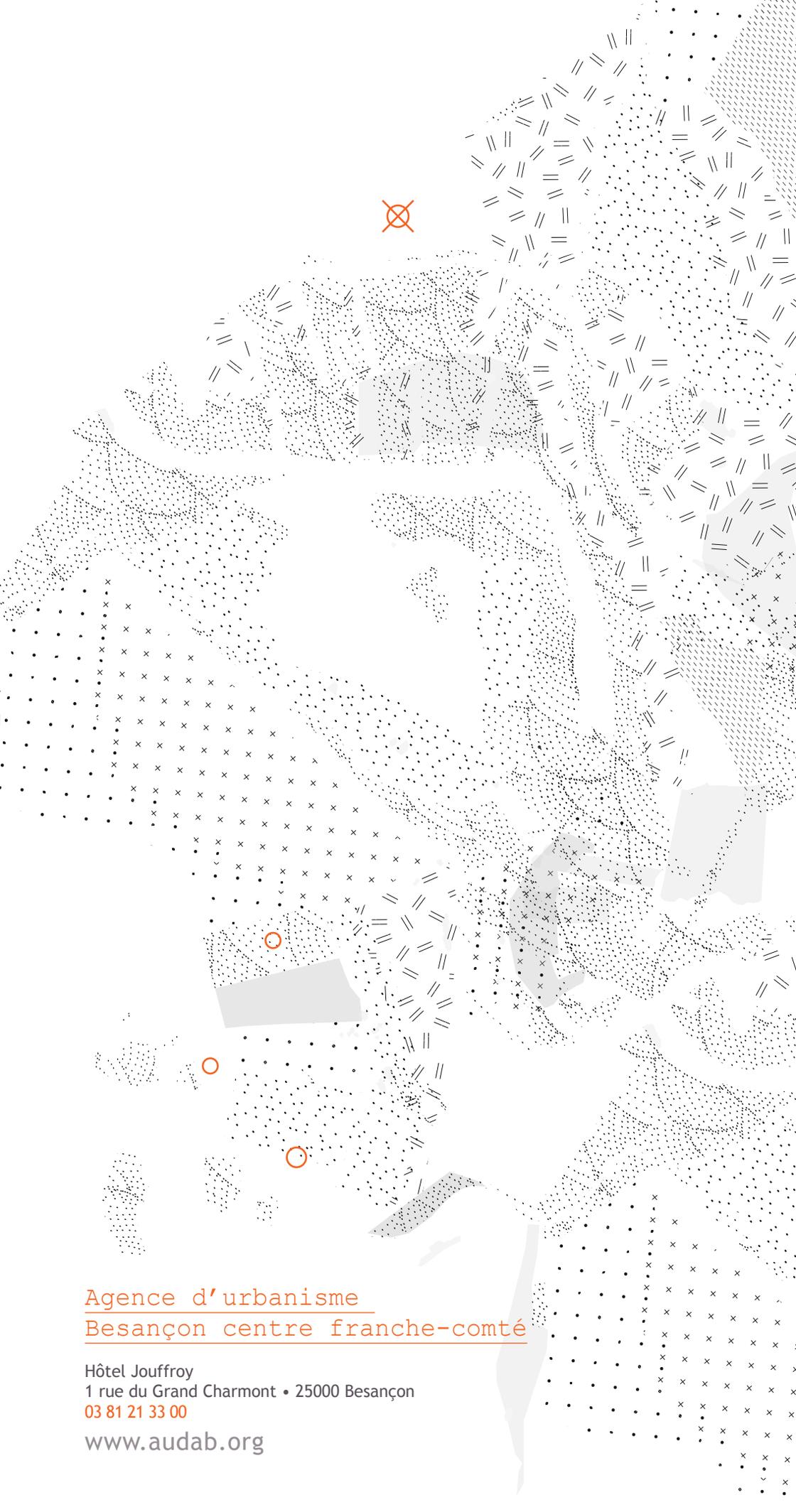
L'AUDAB s'est ainsi investie au profit de son périmètre bisontin, mais également au bénéfice de nouveaux espaces autour de la communauté urbaine de Grand Besançon Métropole, et a ainsi activement participé à son développement et aux transitions. Elle s'est également engagée dans les réflexions des projets à différentes échelles territoriales, parfois transfrontalières.

Avec motivation, l'AUDAB a répondu au mieux aux enjeux actuels et à venir ; elle a contribué à apporter des éclairages et des réponses à ses membres pour favoriser un urbanisme partagé et solidaire. Efficace outil partenarial de connaissance et de conseil, elle a défendu les intérêts durables communs et a favorisé l'harmonisation des politiques publiques.

Enfin, l'AUDAB, a poursuivi la construction progressive et sensible de la notoriété durable des compétences et des savoir-faire de notre agence dans le paysage régional et national. Les ministères et les associations d'élus, le Parlement et des institutions, font désormais régulièrement appel à l'AUDAB pour répondre à des questions d'actualité ou législatives, pour représenter la FNAU, ou plus simplement pour participer activement à des événements nationaux toujours propices à valoriser et faire connaître l'excellence de nos territoires et ses habitants, ses villes et ses villages.

L'AUDAB a terminé la mise en œuvre de ses orientations pluriannuelles 2017-2019. Nous débutons maintenant avec vous une nouvelle période pluriannuelle 2020-2022 avec un engagement et un dévouement d'équipe renouvelés.





Agence d'urbanisme
Besançon centre franche-comté

Hôtel Jouffroy
1 rue du Grand Charmont • 25000 Besançon
03 81 21 33 00

www.audab.org